



## **Concours de recrutement du second degré**

### **Rapport de jury**

---

**Concours : AGRÉGATION EXTERNE**

**Section : ITALIEN**

**Session 2019**

Rapport de jury présenté par :

Pierre GIRARD, Professeur des Universités  
Université de Lyon (Jean Moulin Lyon 3)

Président du jury



**Concours de recrutement du second degré**

**Rapport de jury**

---

**Les rapports des jurys des concours sont établis sous la responsabilité des  
présidents de jury**

Secrétariat Général  
Direction générale des ressources humaines  
Sous-direction du recrutement

Concours du second degré – Rapport de jury  
Session 2019

**AGRÉGATION EXTERNE**

**Section ITALIEN**

Rapport de jury présenté par Pierre GIRARD  
*Président du jury*



## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

---

#### Pages à consulter :

Conditions d'inscription à l'Agrégation :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33987/enseigner-dans-les-classes-preparatoires-au-college-ou-au-lycee-et-dans-les-etablissements-de-formation-l-agregation.html>

Descriptif des épreuves du Concours :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98708/les-epreuves-de-l-agregation-externe-section-langues-vivantes-etrangeres-italien.html>

Calendrier et résultats du Concours :

[http://publignetce2.education.fr/publignet/Servlet/PublignetServlet?\\_page=ACCUEIL](http://publignetce2.education.fr/publignet/Servlet/PublignetServlet?_page=ACCUEIL)



## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

---

#### ***Sommaire***

- 1/ Remarques préliminaires, p. 5
- 2/ Épreuves écrites d'admissibilité, p. 7
- 3/ Épreuves orales d'admission, p. 28
- 4/ Statistiques, p. 55



## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

---

#### REMARQUES PRELIMINAIRES

##### Modifications des épreuves orales à partir de la session 2020

Comme nous l'avions indiqué dans le rapport de l'an passé, le jury a intégré plusieurs modifications des épreuves orales du concours sous cette Présidence, afin de leur octroyer une plus grande cohérence et un meilleur équilibre. Ces modifications, qui ont été discutées en amont avec l'Inspection générale, sont le fruit de l'expérience des correcteurs, des membres actuels du jury, mais aussi d'anciens membres, ainsi que du retour de candidats. Un des objectifs principaux, dont les effets ont déjà été constatés de manière remarquable lors des deux dernières sessions, était de permettre d'établir de véritables moments d'échange entre le jury et les candidats, et cela afin de permettre une évaluation plus juste et plus fine. Il s'agissait en ce sens d'éviter toute forme de « bachotage », qui réduisait les épreuves orales très souvent à la simple restitution d'un cours. Cela permettait également d'aligner l'Agrégation d'italien sur d'autres Agrégations de langues vivantes. Les modifications apparaissent dans le descriptif des épreuves publié sur le site du Ministère :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98708/les-epreuves-de-l-agregation-externe-section-langues-vivantes-etrangeres-italien.html>

Trois principales modifications ont été apportées, qui seront mises en place dès la session 2020. Elles ne concernent que les épreuves orales, les modalités des épreuves écrites restant inchangées.

1/ Chacune des deux leçons (en langue française et en langue italienne) est dorénavant suivie d'un entretien de 15 mn avec le jury. L'entretien se fera dans la langue de la leçon. Rappelons également que l'explication de texte en langue italienne continue à être suivie d'un entretien en langue française.

2/ Le temps de préparation de l'explication en langue française passe de 1h30 à 2h. Il s'agit là d'une vieille demande, à notre sens légitime dans la mesure où les candidats avaient le plus souvent du mal à finir de préparer une épreuve complexe et finissaient par improviser ou faire l'impasse sur une partie (par exemple le latin). Il nous a semblé que l'urgence ne produit que du stress et n'est pas un bon moyen permettant au jury d'évaluer les candidats et de les départager. Une préparation plus longue, plus sereine et répondant mieux à une épreuve mêlant plusieurs contraintes, permettra au contraire aux candidats de donner le meilleur d'eux-mêmes et au jury de procéder à une évaluation plus juste.

3/ Enfin, la note dite de « maîtrise de la langue » (française et italienne) est supprimée, l'évaluation de la langue étant à présent directement prise en compte dans la note attribuée à chacune des épreuves.



## **Concours de recrutement du second degré**

### **Rapport de jury**

---

Le Président du jury tient à remercier l'Université Jean Moulin Lyon 3 pour son accueil depuis 4 ans, ainsi que les services du Ministère pour leur disponibilité et leur patience.



## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

---

## ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

---

Les sujets sont disponibles sur le site du Ministère :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr>

## COMPOSITION EN LANGUE FRANÇAISE

### *Sujet*

« C'est en développant le réseau dense et complexe des questions politiques et théoriques de son temps que Gramsci sauve sa propre personnalité humaine et politique d'humain incarcéré et faisant du temps de la prison le moyen de servir par la pensée la cause à laquelle il a consacré totalement sa vie ».

Analysez et discutez cette affirmation d'André Tosel (in *Étudier Gramsci*, Paris, Kimé, 2016, p. 291) à la lumière des œuvres de Gramsci au programme.

49 candidats ont composé

Voici le détail des notes attribuées : 1 (7) ; 2 (1) ; 3 (8) ; 4 (3) ; 5 (4) ; 6 (3) ; 7 (5) ; 8 (5) ; 10 (3) ; 12 (3) ; 13 (3) ; 14 (2) ; 15 (1) ; 17 (1)

Moyenne de l'épreuve : 5,66 / 20

La dissertation en langue française a été globalement assez décevante, même si de très bonnes copies ont pu néanmoins émerger de l'ensemble. Notons immédiatement qu'un grand nombre de mauvaises copies, voire de copies indigentes se limitant à quelques lignes, exprimaient avant tout une absence totale de préparation. La plupart du temps, ces copies se limitaient à quelques remarques biographiques. Il n'est pas utile dans un rapport de concours de commenter ce type de prestations qui peut avoir plusieurs explications (absence de préparation, candidats se présentant surtout aux épreuves de langue pour évaluer



## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

leur niveau en vue d'une préparation future, etc.). Il est en revanche dommage de voir un aussi grand nombre de copies faire l'impasse sur une figure centrale de l'histoire des idées en Italie, et cela alors même que le nombre de candidats ayant composé était bien plus faible que l'an passé. Concernant le reste des copies, le jury a pu apprécier une réelle préparation, souvent très précise, bien informée, souvent très nuancée, ce qui était rassurant si l'on avait en tête que Gramsci ne faisait pas partie du canon des auteurs habituellement mis au programme de l'Agrégation d'italien. De ce point de vue, nous tenons à remercier l'ensemble des collègues qui ont su préparer avec précision ces candidats.

Le sujet proposé, tiré de la dernière étude consacrée à Gramsci par André Tosel, un de ses meilleurs spécialistes en France, a pu désarmer les candidats par sa généralité et son aspect relativement succinct. Face à un tel sujet deux types de défauts sont apparus de manière évidente, et cela même au sein des meilleures dissertations. Le premier défaut, également visible dans les autres épreuves orales dont Gramsci était le protagoniste, consistait à réduire le sujet à une simple question biographique. Nombre de copies se sont ainsi contentées de remarques générales, se limitant à discerner les « causes » (parfois sous la forme d'une simple liste) auxquelles Gramsci avait consacré sa vie, se réduisant ainsi à de longs développements sur sa « personnalité humaine ». Si l'aspect biographique pouvait effectivement constituer une piste de lecture intéressante, tant cette perspective est évidente dans les *Lettere*, dans le rapport de l'auteur à l'oppression de la prison, à la maladie, à son corps, aux difficultés d'écriture, etc., la réduction du sujet à cette simple orientation rendait dès le départ impossible toute forme de véritable problématisation. Il en est souvent ressorti des copies sans plan réel, sans aucune transition, dans le meilleur des cas avec des articulations s'appuyant sur des remarques chronologiques vagues. Le jury a souvent eu l'impression à la lecture de ce type de copies que les candidats s'étaient simplement contentés de la lecture de biographies de Gramsci sans jamais prendre la peine de lire les œuvres au programme. La faiblesse des citations, leur inexactitude aussi, a malheureusement souvent confirmé une telle impression. Il en résultait des copies vagues, non problématisées, se limitant à mettre en avant un Gramsci réduit à la figure du « héros » solitaire luttant contre le fascisme ou du « martyr » anéanti par la dictature. Bien évidemment, ce type de prestation ne pouvait pas répondre aux réquisits d'un concours comme celui de l'Agrégation.

Le second type de défaut, moins grave, mais qui a cependant empêché certaines dissertations d'avoir une meilleure note, concerne les copies qui ont interprété le sujet comme un simple prétexte pour exposer la doctrine de l'auteur. Même si à nouveau le défaut n'était pas aussi grave que dans le cas précédent, le résultat était souvent analogue, les candidats se contentant d'énumérer les « questions politiques et théoriques » du temps de Gramsci et l'ensemble des « causes » pour lesquelles il avait lutté. Cette manière de procéder, qui finissait par complètement désactiver le sujet, pour finir par l'oublier, a désarçonné les correcteurs qui pouvaient lire d'excellents exposés de la pensée de Gramsci, mais qui ne répondaient pas au sujet proposé. Surtout, et comme dans le premier cas, ces copies ne faisaient que de longs développements *in abstracto*, se contentant de développer les grands concepts de la doctrine gramscienne, en ne s'appuyant que très rarement sur une lecture précise et personnelle des œuvres proposées au programme et ne faisant que de trop rares citations des textes.

Il faut bien rappeler ici que le jury n'attendait strictement aucune lecture spécifique de cet auteur et aucune interprétation de son œuvre. Le sujet proposé devait inversement inciter les candidats à éviter les deux voies précédemment exposées, qui se révélaient des impasses si elles ne pensaient pas leur lien et





## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

leur articulation. Le programme proposait en ce sens des textes ayant des niveaux rhétoriques extrêmement différents et le jury a été étonné de voir les (rares) citations se faire de manière indifférenciée. Rares ont été les copies à même de développer une réflexion sur les conditions du « temps de la prison », sur les conditions d'écriture, sur les doutes de Gramsci, magistralement évoqués dans les *Lettere*, et de mettre cela en relation avec la construction de ses principaux concepts. Les correcteurs ont eu constamment le sentiment que les candidats privilégiaient soit les *Lettere* et se limitaient à de simples remarques biographiques, soit les *Quaderni* et réduisaient leur prestation à un simple exposé théorique, sans jamais tenter de les relier entre eux et penser problématiquement leur articulation. La mise au jour de ce champ, de cette intersection, loin de l'image d'un Gramsci héros et martyr, d'une œuvre qui a pu s'effacer derrière son mythe, aurait pu permettre aux candidats de s'interroger sur les conditions de production de cette œuvre, de la nécessaire historicisation de sa rédaction, et de la lutte constante, parfois désespérée de Gramsci face à la maladie, à la défaillance de sa mémoire, de son corps. De ce point de vue, seule une lecture personnelle et précise des œuvres, une attention à la diversité de leur niveau rhétorique, pouvait permettre aux meilleures copies de proposer une réflexion fine, nuancée, qui ne se limitait pas à ce qui est souvent apparu comme une caricature de Gramsci.



## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

# COMPOSITION EN LANGUE ITALIENNE

### *Sujet*

Commentate questa conclusione di Paolo Orvieto secondo la quale nel *Morgante* : « La realtà è puramente letteraria, costituita da incastri, rielaborazioni, manomissioni tradizionali, una letteratura della letteratura » (*Pulci medievale*, Roma, Salerno, p. 321).

49 candidats ont composé

Voici le détail des notes attribuées : 0,5 (1) ; 1 (2) ; 2 (4) ; 3 (3) ; 4 (4) ; 5 (4) ; 6 (2) ; 7 (2) ; 8 (6) ; 9 (3) ; 10 (3) ; 11 (6) ; 12 (2) ; 13 (1) ; 14 (2) ; 15 (4).

Moyenne de l'épreuve : 7,54 / 20

La citation proposée était tirée d'un des ouvrages les plus lus dans la critique sur le *Morgante* de Pulci et n'a donc pas constitué une surprise pour la plupart des candidats. La moyenne relativement basse des notes de l'ensemble des copies n'est donc pas liée à la nature du sujet mais plutôt à la façon dont il a été traité.

Dans la plupart des copies, les correcteurs ont pu constater toutefois une connaissance satisfaisante du contexte d'écriture du *Morgante* et de l'intertextualité utile pour la compréhension de l'œuvre. Ce qui est ici d'autant plus important que la citation invitait à réfléchir notamment sur les liens existant entre le *Morgante* et les traditions littéraires qui l'avaient précédé, en particulier les poèmes épico-chevaleresques et l'héritage des *canterini*.

Il était bien sûr nécessaire de commencer, comme bon nombre de candidats l'ont fait, par une analyse de la citation afin de mettre en évidence la question principale qui concernait les liens entre réalité et littérature. Cela ne devait toutefois pas conduire à privilégier une interprétation schématique poussant à proposer des plans trop rigides et binaires qui opposaient, d'un côté, la construction littéraire et, de l'autre, l'« histoire » (qui en l'occurrence était assimilée à la « réalité »). Cela ne devait pas non plus conduire à s'engager dans une sorte de surinterprétation de la citation d'Orvieto, en essayant de la démonter et de la remonter pour tenter de trouver des distinctions radicales entre les « incastri », les « rielaborazioni », et les « manomissioni tradizionali » : tous ces termes relevaient des dispositifs, certes pour partie différents, mais qui convergeaient vers ce qui était crucial pour l'analyse principale d'Orvieto. Par ailleurs, l'attention légitime à l'explicitation précise de la citation ne devait pas non plus déboucher sur la rédaction d'une introduction



## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

interminable, qui finissait par constituer jusqu'à un tiers de la copie, déséquilibrant ainsi l'ensemble de la dissertation et entraînant doublons et répétitions multiples dans la suite de la rédaction.

L'introduction de la dissertation passe par une analyse du sujet qui met en évidence une synthèse de la position présentée par la citation – à savoir, dans notre cas, la question du dialogue entre l'écriture de Pulci et les écritures de même nature qu'il avait été susceptible de lire ou de connaître, ainsi que les effets produits par cette écriture pour une mise en scène de la réalité de son temps. C'est à partir de l'identification précise de cette question que pouvait être élaborée une problématique et donc un plan linéaire précis sans être simpliste. Le jury tient à préciser à cet égard qu'il n'existe évidemment pas une seule façon de traiter un tel sujet et qu'il n'y a donc pas un seul plan possible pour le faire : le jury ne commence pas à corriger une dissertation avec en tête un modèle de plan « idéal » dont il attendrait qu'il soit respecté. En revanche il est attentif ce que le plan proposé relève d'un questionnement identifié, d'une articulation précise de parties, d'un mouvement progressif de l'argumentation, d'une linéarité de son traitement, permettant au terme de la dissertation une conclusion claire.

Le jury est aussi particulièrement attentif à la présence au fil de l'argumentation déployée d'exemples précis et pertinents qui manifestent une lecture approfondie et réfléchie de l'œuvre au programme : la synthèse diligente de sous-chapitres d'histoires de la littérature italienne ne peut remplacer cette indispensable connaissance du texte. La mobilisation de la critique littéraire sur la question étudiée est évidemment une excellente chose, mais à condition qu'elle ne soit pas plaquée sur le sujet et qu'elle renforce l'argumentation sans se substituer à elle. De même, le recours aux outils de l'analyse rhétorique et stylistique ne saurait être détaché des citations précises de l'œuvre utilisées pour illustrer le propos tenu.

Ainsi l'articulation entre *inventio* et *elocutio* dans l'analyse du *Morgante* devait relever du raisonnement développé et non de considérations abstraites et décontextualisées sur une entité que l'on suppose uniforme et que l'on appelle « la littérature médiévale ». En revanche il pouvait être parfaitement pertinent au regard de ce sujet particulier de questionner l'unicité même de la catégorie de « littérature médiévale », y compris dans ses rapports avec la littérature en général.

À propos de l'histoire littéraire, connaître les tenants et aboutissants des différentes traditions qui se croisent dans le *Morgante* pouvait être très utile pour le raisonnement, mais ne devait pas donner lieu à des développements trop sophistiqués, surtout dans les cas où la situation philologique du texte n'était pas vraiment maîtrisée par le candidat ou la candidate. De même, s'interroger initialement sur les distinctions existantes entre l'histoire et la réalité était nécessaire pour éviter de fausses oppositions.

De la même façon, en ce qui concerne le contexte historique et le milieu culturel dans lesquels l'œuvre de Pulci, et notamment le *Morgante*, ont vu le jour, le jury a remarqué la référence, dans les travaux de plusieurs candidats, à la notion de « cour (*corte*) ». Or, l'utilisation d'une catégorie historiographique aussi complexe et historiquement connotée que celle de cour, par rapport à la production littéraire de la Renaissance italienne, pose un double problème : d'un côté, il relève d'une compréhension très partielle, voire superficielle, de ce que la « brigata laurenziana » a représenté dans la Florence de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle ; d'un autre côté, un tel emploi induit une banalisation des processus de la commande littéraire par Lucrezia Tornabuoni et de son rôle, auprès de son fils Laurent le Magnifique, dans la cohabitation complexe entre l'aristocratie florentine et les Médicis au moment de la consolidation du pouvoir de ces derniers. Enfin le jury a remarqué que les connaissances d'histoire littéraire et culturelle, ou encore les outils



## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

de l'analyse littéraire et stylistique, étaient utilisés de façon simplifiée, sans relation avec le contexte ni avec la problématique proposée. La chose a plutôt nui aux copies concernées, dans la mesure où devenaient ainsi manifestes les lacunes et les confusions de certains candidats qui ont pu du coup qualifier le *Morgante* de « *poemetto* », ou bien l'avis éditorial de l'édition Ripolina de « *sonetto* », ou encore ont confondu l'*Orlando laurenziano* avec l'*Innamoramento de Orlando*.

Enfin, l'articulation parfois trop schématique de nombreux niveaux d'analyse proposés par les candidats a, dans la plupart des cas, rendu difficile une conclusion ouverte et problématique qui prenne en compte différentes hypothèses dans le but de rouvrir la question du rapport entre construction littéraire et enjeux historiques ou biographiques dans le *Morgante*. Les types de plan dotés d'une conclusion ouverte ont été évalués de façon positive par le jury et ont obtenu les notes les plus élevées : il s'agit des copies qui se distinguaient par la clarté de l'exposition et la rigueur des passages argumentatifs. En revanche il y eu un certain nombre de conclusions trop brèves où le candidat s'est limité à souligner une dichotomie simpliste dans le jugement d'Orvieto et à remarquer une présence non négligeable de l'« histoire » (ou de la « réalité ») dans le *Morgante*, et notamment dans le *Morgante secondo*.

Le jury rappelle que la maîtrise de la technique de la dissertation a pour but de mobiliser les connaissances du candidat dans des domaines différents au service de la problématique identifiée. Un objectif possible pour l'analyse du sujet proposé consistait à évaluer les différentes formes de convergences dans l'œuvre de Pulci entre le jeu de la construction littéraire et la polysémie de la parole poétique d'un côté, et la naissance d'une nouvelle culture, de l'autre. Bien évidemment le jury ne voulait pas un catalogue des stratégies littéraires mises en œuvre par Pulci dans le *Morgante*, mais attendait le recours solide, et motivé par les outils de l'analyse littéraire, aux épisodes du *Morgante* qui témoignent soit de la dialectique, soit de l'ambivalence du rapport entre Pulci homme de lettres et la réalité de la Florence à son époque, notamment là où il s'agit de vérifier dans le poème la présence d'un déplacement ironique. Particulièrement bien choisis dans ce cadre ont été les exemples qui ont mis en valeur, dans certains passages du *Morgante*, une cohabitation efficace entre la poétique de l'*ekphrasis* (*descriptio rei*), qui est typique de la tradition épique, avec le goût de Pulci pour l'onomastique (à la fois rare ou populaire), et son intérêt pour les sources cultivées telles que Pline ou Virgile.

Les candidats ont en général démontré une certaine pratique de la langue italienne, même si les copies ayant atteint un excellent niveau d'efficacité expressive furent rares, symptôme du fait que plusieurs candidats ne se sont probablement pas pliés à des exercices renouvelés d'entraînement à l'écriture qui est demandé par le concours, et donc ils manifestent souvent une sensibilité faible aux registres de la communication écrite. Parmi les fautes majeures le jury a remarqué : l'usage inapproprié de prépositions (notamment en dépendance d'adjectifs ou participes : *qualificare di* pour *qualificare come* ; *innestata a* pour *innestata nel*) ; l'usage erroné du pronom relatif (avec anacoluthes du type *l'invettiva di Astarotte cui critica*) ; l'usage fautif du subjonctif dans les propositions subordonnées (*Luigi Pulci abbia scritto* pour *Luigi Pulci avrebbe scritto* ; *proponi* pour *proponga*). En revanche, le jury a constaté que très rares ont été les barbarismes (*questiona* pour *mette in discussione* ; *primordiali* pour *fondamentali*), ce qui manifeste de la part des candidats une connaissance solide du lexique italien. Il n'en reste pas moins que pour des candidats qui entendent devenir enseignants, ils ont été trop nombreux à laisser passer dans leurs copies des expressions de la langue quotidienne, inadaptées à une dissertation littéraire (*nulla da spartire*, de plus



## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

accompagné par une préposition inappropriée *del* au lieu de *col*), voire des inexactitudes graves dans l'usage du jargon de l'analyse rhétorique (*il libro diventato eponimo* : c'est le personnage qui est éponyme du livre et non l'inverse).



## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

# ÉPREUVES DE TRADUCTION

## VERSION

### *Sujet*

*Ariabarzane senescalco del re di Persia quello vuol vincer di cortesia,  
ove varii accidenti intervengono*

Questionato s'è più volte, amabilissima signora e voi cortesi signori, tra uomini dotti ed al servizio de le corti dedicati, se opera alcuna lodevole, o atto cortese e gentile che usi il cortegiano verso il suo signore, si deve chiamar liberalità e cortesia, o vero se più tosto dimanderassi ubligazione e debito. Né di questa cosa senza ragion si contrasta, imperciò che appo molti è assai chiaro che il servidore verso il suo padrone non può tanto mai ogni giorno fare, quanto egli deve di molto più. Ché se per sorte non ha la grazia del suo re, e pur vorrà, come fa chiunque serve, averla, che cosa deve mai lasciar egli di far quantunque difficil sia, a ciò che la desiata grazia acquisti? Non veggiamo noi molti che, per gratificarsi il lor prencipe, hanno a mille rischi e spesso a mille morti messa la propria vita? Ora, se egli si ritrova in favore e si conosce d'esser amato dal suo padrone, quante fatiche e quanti strazii è necessario che sofferisca, a ciò che in riputazione si mantenga e possa l'acquistata grazia mantenere ed accrescere? Sapete bene esser divulgato proverbio e da l'ingegnoso poeta celebrato, non esser minor virtù le cose acquistate conservare, che acquistarle. Altri in contrario contendono, e con fortissimi argomenti si sforzano provare che tutto quel che il servidore fa oltra 'l debito e sovra l'ubligazione che ha di servire al suo signore, sia liberalità e materia da ubligarsi il padrone e di provocarlo a nuovi benefici, sapendosi che, qualunque volta l'uomo fa il suo ufficio al qual è deputato dal signore, e lo fa con tutta quella diligenza e modi che se gli ricercano, che egli ha sodisfatto al debito suo e che merita da lui esser, come è conveniente, guiderdonato. Ma perché qui ragunati non siamo per disputare, ma per novellare, lasceremo le questioni da canto, e circa ciò quel che un valoroso re operasse intendo con una mia novella raccontarvi, la qual finita, se ci sarà dappoi alcuno che voglia più largamente parlarne, io penso che averà campo libero di correr a suo bell'agio uno o più arrenghi, come più gli aggradirà. Dicovi adunque che fu nel reame di Persia un re, chiamato Artaserse, uomo d'animo grandissimo, e molto ne l'armi essercitato. Questo fu quel che prima, come narrano gli annali persiani, essendo privato uomo d'arme, ché grado ancora militare non aveva ottenuto ne lo essercito, ammazzò Artabano, ultimo re degli Arsacidi, sotto cui militava, ed il dominio di Persia a' persiani restituì, ch'era stato in mano de li macedoni e d'altre genti dopo la morte di Dario, che fu dal magno Alessandro vinto, per spazio d'anni circa CCCCXXXVIII. Questi adunque, avendo tutta Persia liberata e da li popoli essendo fatto re, tenne corte di magnificenze e d'opere virtuose, ed egli splendidissimo in tutte l'azioni sue, oltre i titoli ne le sanguinolente battaglie valorosamente



## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

acquistati, era tenuto per tutto l'Oriente il più liberale e magnanimo re che in quella età regnasse. Nei conviti poi era un nuovo Locullo, onorando grandemente i forastieri che in corte gli capitavano. Aveva costui in corte un senescalco detto per nome Ariabarzane, il cui ufficio era, quando il re pubblicamente faceva un convito, salito sopra un bianco corsiero e con una mazza d'oro in mano, venirsene innanzi agli scudieri i quali il mangiar del re portavano in vasi d'oro di finissimi pannilini coperti, e i panni erano tutti trapunti e lavorati di seta e d'oro a bellissimi lavori. Questo ufficio di senescalco era sommamente stimato, e comunemente a uno de' primi baroni del reame soleva darsi.

Matteo Bandello, *Novelle*, I, 2.

#### Un corrigé possible

Ariabarzan, sénéchal du roi de Perse, veut le surpasser en courtoisie,  
ce qui suscite divers incidents

On a souvent débattu, très gente dame et vous seigneurs courtois, entre hommes doctes et voués au service d'une cour, pour savoir si une action louable, ou un acte courtois et noble que le courtisan accomplirait envers son seigneur, doivent être considérés comme une preuve de générosité et de courtoisie, ou si cela doit plutôt être appelé obligation et chose due. Et ce n'est pas sans raison s'il y a controverse sur cette question, dans la mesure où pour beaucoup il apparaît très clairement que le serviteur ne peut jamais tant faire quotidiennement pour son maître, qu'il ne lui doive beaucoup plus. En effet, s'il n'a pas l'heur d'avoir la faveur de son roi, mais veut, comme tout serviteur, l'obtenir, que ne doit-il pas faire, quelle qu'en soit la difficulté, afin d'acquérir la faveur désirée ? N'en voyons-nous pas beaucoup qui, pour s'attirer les bonnes grâces de leur prince, ont exposé leur vie à mille risques et souvent à mille dangers de mort ? Dès lors si le serviteur est dans les bonnes grâces de son maître, et sait qu'il est aimé de lui, que d'efforts et de tourments ne doit-il pas endurer, afin de conserver son estime, de conserver et d'accroître la faveur acquise ? Vous savez bien que selon un proverbe connu et célébré par le poète subtil, il n'y a pas moins de mérite à conserver les choses acquises, qu'à les acquérir. D'autres au contraire objectent, et s'efforcent de prouver au moyen de très forts arguments, que tout ce que le serviteur fait au-delà de son devoir et de l'obligation qu'il a de servir son maître, est de la générosité propre à faire de son maître un obligé et à l'inciter à de nouveaux bienfaits, attendu que, à chaque fois que quelqu'un remplit l'office que son seigneur lui a destiné, et le fait avec toute la diligence et la manière qu'on attend de lui, il a satisfait à son devoir, et mérite d'être par lui comme il se doit récompensé. Mais comme nous ne sommes pas réunis ici pour disputer, mais pour raconter, nous laisserons les débats de côté et à ce propos j'entends vous narrer dans une nouvelle de mon cru ce qu'un roi valeureux accomplit ; et quand elle sera finie, si quelqu'un veut ensuite en parler davantage, je pense qu'il aura tout le loisir de donner libre cours à une harangue ou à plusieurs, comme il voudra. Sachez donc qu'il y eut dans le royaume de Perse un roi, nommé Artaxerxès, homme d'un



## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

très grand courage, et rompu au maniement des armes. Ce fut lui qui, auparavant, comme le racontent les annales persanes, alors qu'il était mercenaire, car il n'avait pas encore obtenu de grade militaire dans l'armée, tua Artaban, dernier roi des Arsacides, aux ordres duquel il prêtait service, et qui rendit la Perse aux Persans, alors que cet État était passé aux mains des Macédoniens et d'autres occupants depuis la mort de Darius, qui fut vaincu par Alexandre le Grand, et ce pendant environ 538 ans. Ayant donc libéré la Perse tout entière et ayant été fait roi par ses peuples, il entretint une cour magnifique et pleine d'œuvres de valeur, et lui, splendide en tout, non seulement avait acquis des titres de gloire dans ses sanglantes batailles, mais était tenu dans tout l'Orient pour le roi le plus généreux et le plus magnanime qui régnât en ce temps. Dans les banquets qu'il donnait c'était en outre un nouveau Lucullus, qui comblait d'honneurs les étrangers de passage à la cour. Il avait à la cour un sénéchal nommé Ariabarzan, dont l'office consistait, quand le roi donnait publiquement un banquet, à avancer, monté sur un coursier blanc et un fléau d'or à la main, devant les écuyers qui apportaient les victuailles du roi dans une vaisselle en or recouverte de voiles très fins, tout brodés et ornés magnifiquement de soie et d'or. Cette fonction de sénéchal était tenue en très haute estime, et d'habitude on l'attribuait à l'un des premiers barons du royaume.

Matteo Bandello, *Nouvelles*, I, 2.

#### Notes obtenues

Note sur 10	Équivalent/20	Nombre de copies
0	0	2
0,25	0,5	15
0,5	1	1
0,75	1,5	1
1	2	2
1,5	3	1
1,75	3,5	2
2	4	1
2,25	4,5	1
2,5	5	2
2,75	5,5	4
3	6	2
3,5	7	1
3,75	7,5	1
4	8	2
4,25	8,5	2
4,5	9	3





## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

---

5,5	11	1
5,75	11,5	1
6	12	1
6,75	13,5	1
7,25	14,5	1

Moyenne générale de l'épreuve : 2,22 /10 (soit 4,44 /20)

La note la plus haute : 7,25/10 (soit 14,5/20)

Sur 48 copies corrigées,

5 copies obtiennent plus de la moyenne (5/10, soit 10/20)

10 copies obtiennent entre 3 et 4,5 sur 10 (soit entre 6 et 9/20)

8 copies obtiennent entre 1 et 2 sur 10 (soit entre 2 et 4/20)

15 copies obtiennent 0,25 (soit 0,5/20)

2 copies inintelligibles obtiennent 0

### Commentaire sur l'épreuve

(NB : les formes incorrectes sont précédées d'un astérisque)

#### *Compétences mises en jeu par le texte*

L'extrait de Bandello, de niveau ardu, se prêtait à tester les compétences dans l'analyse d'un texte complexe et l'aisance dans la syntaxe du français. Il ne nécessitait pas de connaissance de l'auteur mais imposait une maîtrise de l'hypotaxe en italien comme en français. De ce point de vue, le jury a été surpris de constater une méconnaissance non seulement des structures complexes de la langue (en italien comme en français) mais encore l'absence de prérequis élémentaires comme la maîtrise des conjugaisons en français. On rappelle que l'Agrégation est un concours exigeant des bases solides et une précision dans la pratique de la traduction. De très nombreuses copies n'ont pas seulement commis des erreurs de compréhension, ou des simplifications de construction, mais étaient rédigées dans un français défailant même dans ses structures élémentaires – ce qui suppose une mauvaise appréciation du niveau du concours (est-il possible à ce niveau de trouver des formes telles que *\*il renda* pour exprimer le passé simple du verbe rendre ?). On engage donc les candidats non seulement à s'exercer à la traduction, mais à travailler la structure des deux langues de façon systématique et approfondie : beaucoup donnent l'impression de s'attaquer à un bastion difficile alors qu'ils manquent des bases simples concernant la langue.

Le jury a su faire la différence entre des difficultés inhérentes au texte sur lesquelles on pouvait pour certaines avoir de l'indulgence et des erreurs dénotant une incompétence linguistique évidente, montrant que le candidat n'était pas seulement en difficulté sur ce texte, mais n'avait tout simplement pas le niveau du concours en matière de syntaxe. Deux copies en particulier ont mérité zéro car elles ne contenaient que des propositions inintelligibles. Ces cas exceptionnels ne font pas oublier que pas moins de 15 copies, soit près d'un tiers des copies corrigées, ont fait preuve d'une méconnaissance de la syntaxe française les mettant



## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

dans une impasse, et souvent d'une incapacité à s'orienter dans la langue italienne du XVI<sup>e</sup> siècle. Une partie de ces copies ne manquaient pourtant pas de certaines qualités, ce qui fait penser à une présentation au concours prématurée : certains candidats devraient peut-être faire un cursus dans une université française en master avant de présenter ce concours difficile.

Pour la culture générale, le jury s'est contraint au même discernement que pour la langue : certaines absences concernant la culture générale sont excusables, d'autres pas. On peut excuser un candidat s'il ne sait pas qu'Artaserse correspond à Artaxerxès, beaucoup moins s'il ignore qui est Darius (souvent traduit *\*Dario*) et pas du tout s'il ne connaît pas Alexandre le Grand. Cela vaut non seulement pour des noms propres : on est en droit d'attendre une juste traduction pour les Perses et les Macédoniens (parfois devenus les *\*Persiens* ou les *\*Macédoins*).

On a suivi la même logique pour le lexique : si un candidat pouvait obtenir une bonne note même sans connaître la traduction précise de « mazza » (masse d'arme ou fléau), il est peu tolérable à ce niveau qu'on ignore les différents sens de « gentile » au XVI<sup>e</sup> siècle ou qu'on confonde en français les « bénéfiques » et les « bienfaits ».

Le texte de Bandello permettait par ailleurs, par sa structure, de couvrir un lexique varié : la première moitié étant consacrée à un débat intellectuel permettant d'utiliser un lexique conceptuel, tandis que la deuxième moitié, narrative, recourait à du lexique plus concret. Dans les deux cas cependant, on ne devait pas oublier la contextualisation et, tout en traduisant dans une langue d'aujourd'hui, choisir un lexique approprié à l'époque : pour traduire « signori » on ne pouvait parler de « messieurs » dans un texte qui situait le propos dans une cour du XVI<sup>e</sup> siècle, où on s'attend à rencontrer des « seigneurs ». Sur cela, on ne peut transiger ; alors que les mots « arrenghi » ou « senescalco » ont plutôt valu des gratifications à ceux qui les ont traduits correctement que des blâmes à ceux qui ne les connaissaient pas (sauf quand par un manque de discernement ils ont créé des incohérences, comme des *\*harengs*, ou des barbarismes, comme un *\*siniscalque*).

Il convient donc que les candidats hiérarchisent les difficultés, et ne se laissent pas impressionner par les difficultés spécifiques d'un texte au point d'oublier les fondamentaux. Cette capacité de hiérarchiser les difficultés ne doit pas pour autant conduire à réécrire le texte au lieu de le traduire. Si l'on peut admettre que « hanno [...] a mille morti messa la propria vita » puisse devenir « ont mille fois risqué leur vie » pour donner une couleur idiomatique en français, quelques copies, écrites dans un parfait français, se sont éloignées de la lettre du texte à un point qu'on ne pouvait plus parler de traduction, réécrivant la même histoire autrement et de façon très libre : si les qualités de compréhension et d'écriture étaient toutes deux présentes, on ne pouvait cependant admettre une telle liberté, l'épreuve évaluant des compétences de traducteur et non d'écrivain. Les structures du texte doivent être reconnues, et respectées.

À l'inverse, le jury a apprécié la précision de certains candidats qui ne laissent rien au hasard et ont montré l'étendue de leur vocabulaire et la capacité à construire des phrases complexes sans mettre la syntaxe en péril.

#### *Quelques points de lexique*

On distinguera les points de lexique courant (« benefici » peut vouloir dire « bienfaits » et non seulement « bénéfiques » ; « conviti » désigne les « banquets » et non les « convives » qui y assistent ;



## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

« liberalità » signifie « libéralité » seulement au sens de la « générosité » et non de la permissivité) – on distinguera donc ces lexèmes courants du lexique qui prend son sens dans un contexte éloigné (« cortesi » ne peut signifier que « courtois » et non « poli » dans le contexte d'une cour de la Renaissance ; « gentile » ne peut signifier que « noble » dans ce même contexte ; « i modi » ne peuvent signifier les « modes » ou les « moyens » mais les « manières », voire *la* « manière », comme dans l'expression « l'art et la manière » – pensons à Della Casa). De la même façon, dans le contexte du XVI<sup>e</sup> siècle, un « privato uomo d'arme » signifie un homme d'armes qui loue personnellement ses services, soit un « mercenaire » tel un condottiere. Le verbe « militare » ne peut donc signifier « militer » au sens moderne du terme, mais se battre pour quelqu'un, « être au service de », « exercer l'art militaire ». Dans ce contexte, l'« animo grandissimo » ne peut être qu'un « très grand courage ».

Plus trompeurs pouvaient être les mots « questionato » ou « questioni », qui relevaient ici non tant de l'interrogation que de la dispute verbale, du débat, du contraste (penser à l'expression moderne « fare questione ») : on avait alors intérêt à employer la forme intransitive « disputer », plutôt que « se disputer » qui rabaissait le niveau du débat ; le verbe « débattre » était également approprié. Le mot « debito » était ici utilisé non au sens d'une dette économique mais d'un devoir moral. L'expression « gratificarsi il padrone » a souvent été traduite à contre-emploi : *\*gratifier son maître*, ou pire *son patron*, alors qu'il était question de s'attirer au contraire une faveur ou une gratification, de « rendersi grato al padrone », de se faire apprécier par son maître.

#### *Quelques points de construction et de syntaxe*

On a été étonné de voir que le sens de certaines expressions grammaticales étaient inconnus de certains candidats, comme « ove » au sens consécutif (dans le titre) ou « mai » dans un sens qui n'est pas négatif (« che cosa deve mai »). Même étonnement quant à la traduction de « si conosce d'esser amato » qui ne peut maintenir la préposition « de » : « il sait qu'il est aimé » ou « il sait être aimé ». On ne s'attendait pas non plus à la mauvaise traduction de « quantunque difficil sia » qui pouvait être rendu par « pour difficile que ce soit », « quelle qu'en soit la difficulté » ou tout simplement « même si c'est difficile ».

En revanche, on conçoit la difficulté de traduire des formes complexes telles que « non può tanto mai ogni giorno fare, quanto egli deve di molto più » (où déceler la forme « tanto/quanto » ne réglait pas la question ; littéralement : « on ne peut jamais en faire tant qu'il ne faille en faire encore plus ») ou encore une forme telle que « tenne corte di magnificenze e d'opere virtuose » (où le lien exprimé par « di » n'est pas simple à exprimer en français). En pareil cas, le jury ne s'attend pas forcément à une seule bonne solution : il apprécie le sens de l'analyse, la capacité à trouver une solution approchante, et surtout à ne pas introduire d'incorrections. Le candidat doit se rappeler qu'il ne doit jamais céder à la tentation d'écrire une formule dont il n'est pas sûr de la justesse en français. On peut comprendre qu'un candidat fasse une erreur d'interprétation, mais il est impardonnable quand il écrit quelque chose que lui-même ne comprend pas.

Le texte de Bandello offrait plusieurs passages où les constructions complexes risquaient de faire perdre le fil de la syntaxe. On a particulièrement apprécié les copies qui n'ont jamais calqué inconsidérément le texte et qui ont, au besoin en simplifiant légèrement la syntaxe, conservé avec limpidité le sens. Plus estimables encore ont été les copies qui se sont montrées capables de construire une syntaxe emboîtée et néanmoins correcte et claire.



## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

---

Ces points de difficulté ont fait de la version un exercice qui a beaucoup départagé les candidats et qui s'est révélé essentiel pour l'issue du concours.

---



## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

---

#### THÈME

##### *Sujet*

De toutes les habitations où j'ai demeuré (et j'en ai eu de charmantes), aucune ne m'a rendu si véritablement heureux et ne m'a laissé de si tendres regrets que l'île de Saint-Pierre au milieu du lac de Biene. Cette petite île qu'on appelle à Neuchâtel l'île de La Motte est bien peu connue, même en Suisse. Aucun voyageur, que je sache, n'en fait mention. Cependant elle est très agréable et singulièrement située pour le bonheur d'un homme qui aime à se circonscrire ; car quoique je sois peut-être le seul au monde à qui sa destinée en ait fait une loi, je ne puis croire être le seul qui ait un goût si naturel, quoique je ne l'aie trouvé jusqu'ici chez nul autre.

Les rives du lac de Biene sont plus sauvages et romantiques que celles du lac de Genève, parce que les rochers et les bois y bordent l'eau de plus près, mais elles ne sont pas moins riantes. S'il y a moins de culture de champs et de vignes, moins de villes et de maisons, il y aussi plus de verdure naturelle, plus de prairies, d'asiles ombragés de bocages, des contrastes plus fréquents et des accidents plus rapprochés. Comme il n'y a pas sur ces heureux bords de grandes routes commodes pour les voitures, le pays est peu fréquenté par les voyageurs ; mais qu'il est intéressant pour des contemplatifs solitaires qui aiment à s'enivrer à loisir des charmes de la nature, et à se recueillir dans un silence que ne trouble aucun autre bruit que le cri des aigles, le ramage entrecoupé de quelques oiseaux, et le roulement des torrents qui tombent de la montagne ! Ce beau bassin d'une forme presque ronde enferme dans son milieu deux petites îles, l'une habitée et cultivée, d'environ une demi-lieue de tour, l'autre plus petite, déserte et en friche, et qui sera détruite à la fin par les transports de terre qu'on en ôte sans cesse pour réparer les dégâts que les vagues et les orages font à la grande. C'est ainsi que la substance du faible est toujours employée au profit du puissant.

Il n'y a dans l'île qu'une seule maison mais grande, agréable et commode, qui appartient à l'hôpital de Berne ainsi que l'île, et où loge un receveur avec sa famille et ses domestiques. Il y entretient une nombreuse basse-cour, une volière et des réservoirs pour le poisson. L'île dans sa petitesse est tellement variée dans ses terrains et ses aspects qu'elle offre toutes sortes de sites et souffre toutes sortes de cultures. On y trouve des champs, des vignes, des bois, des vergers, de gras pâturages ombragés de bosquets et bordés d'arbrisseaux de toute espèce dont le bord des eaux entretient la fraîcheur [...].

Jean-Jacques Rousseau, « Cinquième promenade »,  
*Les Rêveries du promeneur solitaire* (1776-1778).



## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

#### *Traduction proposée*

Di tutti i luoghi in cui ho abitato (e ne ho occupati degli incantevoli), nessuno mi ha reso tanto felice e mi ha lasciato tanti teneri ricordi quanto l'isola di Saint Pierre, in mezzo al lago di Bienna. Questa isoletta che a Neuchâtel viene chiamata l'isola de La Motte è poco nota, perfino in Svizzera. Nessun viaggiatore, che io sappia, ne fa menzione. Essa è tuttavia molto gradevole e particolarmente ben situata per la felicità di un uomo che ami appartarsi ; poiché, benché io sia forse il solo al mondo a cui il proprio destino ne abbia fatto una legge, non posso credere di essere il solo ad avere una propensione così naturale, per quanto non lo abbia trovato finora in nessun altro.

Le rive del lago di Bienna sono più selvagge e romantiche di quelle del lago di Ginevra, perché le rocce ed i boschi si accostano fino quasi alla riva, ma non sono meno ridenti. Se ci sono meno colture di campi e vigne, meno città e case, ci sono però più verzura naturale, più prati, più angoli ombreggiati di boschetti, dei contrasti più frequenti e delle asperità più numerose.

Siccome non ci sono su queste rive felici delle larghe strade comode per le vetture, il paese è poco frequentato dai viaggiatori; ma come è interessante per dei solitari contemplativi che amino inebriarsi a piacere della natura e raccogliersi in un silenzio non turbato da altro rumore se non il grido delle aquile, il cinguettio spezzato di qualche uccello e lo scorrere dei torrenti che vengono giù dalla montagna! Quel bel bacino dalla forma quasi rotonda racchiude al suo centro due isolette, l'una abitata e coltivata, di una circonferenza di circa mezza lega, l'altra più piccola, deserta e incolta, e che sarà distrutta alla fine dai prelevamenti di terra che le viene tolta continuamente per riparare i danni che le onde e i temporali causano alla grande. È così che la sostanza del debole è sempre sfruttata a profitto del potente.

C'è sull'isola una sola casa, ma grande, gradevole e confortevole, che appartiene all'ospedale di Berna così come l'isola, e dove alloggia un intendente con la sua famiglia ed i suoi domestici. Egli si occupa di un pollaio ben fornito, una voliera e delle vasche per i pesci. L'isola, nella sua piccolezza, è talmente varia per i terreni e in ogni suo aspetto, che offre ogni sorta di siti e sopporta ogni forma di coltura. Vi si trovano campi, vigne, boschi, frutteti, fertili pascoli ombreggiati da boschetti e orlati di arboscelli di ogni specie mantenuti al fresco dalla vicinanza dell'acqua.



## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

Notes attribuées sur 10 :

Notes	0	Entre 0,1 et 0,5	Entre 2 et 2,75	Entre 3 et 3,75	Entre 4 et 4,75	Entre 5 et 5,5	6,5	Entre 7 et 7,5	8	9	10
Nombre de copies	0	7	8	8	9	9	1	4	2	0	0

Moyenne générale de l'épreuve sur 10 : 3,82

25 copies sur un total de 48 ont obtenu une note égale ou supérieure à 4/10, dont 16 copies avec une note égale ou supérieure à 5/10 et parmi celles-ci deux copies ont obtenu 8/10.

Le texte proposé cette année est tiré des *Rêveries du promeneur solitaire* de Jean-Jacques Rousseau, œuvre rédigée entre 1776 et 1778. Ce recueil tardif et inachevé tient de l'autobiographie et de la réflexion philosophique. Le ton est lyrique et descriptif, enrichi par un vocabulaire à la fois précis et assez libre. Le texte présentait des difficultés d'ordre lexical et syntaxique, mais tout à fait conformes au niveau demandé à une épreuve d'Agrégation d'italien.

Malgré tout, la moyenne de cette année est inférieure à celle de l'année dernière. Cela s'explique par le fait que dans une dizaine de copies (notées entre 0,1 et 0,5) apparaît de façon très évidente le peu de connaissance des règles de base de la grammaire italienne, ainsi qu'une connaissance très déficitaire du vocabulaire italien. En effet, ces copies abondent en gallicismes, en contre-sens et en barbarismes, erreurs qui s'expliquent difficilement de la part de candidats censés devenir des enseignants d'italien. Parfois, ces traductions recourent systématiquement au calque ou bien, à l'inverse, s'éloignent du texte source et en modifient sensiblement la signification. Des erreurs de grammaires très graves (« al'acqua », « a l'interno del isola », « al'ospedale » « bello bascino » « da le bellezza ») ; des tentatives d'interprétations et des traductions parfois surréalistes, voire farfelues, sont présentes dans ces copies et dénotent une préparation très approximative de la part de ces candidats au concours. Malgré ces exceptions, le jury se félicite de ce que la plupart des candidats aient globalement compris le sens du texte et su déjouer les principales difficultés ; en effet, dans les copies restantes, relativement rares ont été les contre-sens, les non-sens et les barbarismes. Les meilleures copies se distinguent quant à elles par une grande fidélité au texte, par une compréhension fine de ses subtilités et par une connaissance très approfondie de la langue italienne, avec parfois des choix forts qui sont très pertinents. Le texte ne présentait pas de grandes difficultés morphosyntaxiques, les temps verbaux étaient particulièrement simples et les points de grammaire que les candidats étaient supposés connaître font partie des fondamentaux. Les principales difficultés que les candidats ont dû affronter étaient d'ordre lexical. Le texte était surtout descriptif et l'absence d'un langage métaphorique rendait le sens du texte plus accessible. Les difficultés résidaient dans le choix d'un vocabulaire précis en ce qui concerne la description de la nature. En effet, le texte présente les



## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

considérations et les sentiments d'un promeneur solitaire alors qu'il est plongé dans un environnement rural particulier et confronté à une conformation géographique inhabituelle. Nombre de candidats se sont efforcés de restituer des nuances sémantiques à l'intérieur des champs lexicaux qui caractérisaient le texte de Rousseau : celui de la nature essentiellement, mais aussi de la géographie et d'un environnement champêtre.

Les trois paragraphes qui composent cet extrait guident le lecteur à travers la description du paysage suisse que l'auteur se remémore et présentent, chacun, des difficultés spécifiques. Venons-en maintenant à une analyse plus détaillée, paragraphe par paragraphe.

Le premier paragraphe permet de situer géographiquement le passage et fait l'éloge de l'originalité de l'endroit décrit. Il est évident que, lors d'une traduction vers l'italien, il faut tenir compte de l'existence des traductions officielles des sites géographiques : ici les noms « Suisse » et plus bas, « Genève » au deuxième paragraphe ou encore, au troisième paragraphe, « Berne » ne donnaient pas le choix au candidat, qui se devait de les traduire par « Svizzera », « Ginevra » et « Berna ». Le jury a été plus souple face aux traductions des autres termes géographiques, moins connus : il a donc accepté des traductions de « l'île de Saint-Pierre », par « l'isola di San Pietro » ou « l'isola di Saint-Pierre », « le lac de Bienna » par « il lago di Bienna » ou « il lago di Bienna » tout comme il a accepté les traductions de « l'île de La Motte » par « l'isola della Motte » ou « l'isola de La Motte ». Toutefois le jury a sanctionné des traductions très approximatives qui dénotent probablement un manque de relecture attentive, comme par exemple : « l'isola di San-Piero del lago di Brienna ».

De même, les candidats qui n'ont pas pris parti et qui ont cru bon de garder les groupes nominaux en français, ont été sanctionnés : on ne saurait accepter « l'île de Saint Pierre » ou « l'île de la Motte » au centre de phrases traduites en italien, car le nom commun doit être transposé en langue cible. En revanche, le nom de « Neuchâtel », qui n'a pas de traduction officielle italienne, a été, à juste titre, laissé en langue originale par l'ensemble des candidats. D'autre part, le jury invite les futurs candidats à redoubler d'attention dans la transcription des noms propres, notamment quand ils contiennent des accents car les erreurs sont comptabilisées comme des fautes d'orthographe.

Au niveau lexical, le terme « habitations » a pu créer des hésitations et induire en erreur ; le jury a accepté les traductions proposées – « abitazioni », « case », « dimore », « luoghi » – avec une préférence pour « luoghi » qui paraissait plus conforme au sens voulu par l'auteur (un terme générique car référé, en fin de phrase, à l'île de Saint-Pierre). L'adjectif qui accompagne ce terme, en revanche a été traduit de manière très différente : si « incantevoli » a été considéré comme la meilleure solution, le plus fréquent « affascinanti » a fait l'objet de sanction, car moins adapté au contexte. D'autres traductions comme « graziose », « belle », « piacevoli », « carine » ont été considérées comme des sous-traductions, d'ailleurs peu aptes à décrire la beauté d'un lieu.

Du point de vue syntaxique, il faudra remarquer la difficulté de certains candidats – bien trop nombreux – à traduire correctement la phrase comparative : « nessuno mi ha reso **tanto** felice e mi ha lasciato **tanti** teneri ricordi **quanto** l'isola di Saint Pierre » ; la plupart a traduit la conjonction introduisant le terme de comparaison par « che ». Il en va de même pour la phrase « Les rives du lac de Bienna sont plus sauvages et romantiques que celles du lac de Genève » présente dans le deuxième paragraphe.





## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

C'est la dernière phrase du paragraphe qui a donné du fil à retordre aux candidats : phrase syntaxiquement complexe, elle demandait une attention particulière pour la construction et pour l'emploi du subjonctif ; des phrases concessives introduites par « quoique » ainsi que des relatives avec subjonctif ont pu déstabiliser les candidats, qui dans l'ensemble ont toutefois fourni une traduction correcte. Les erreurs les plus récurrentes concernent en effet l'emploi du subjonctif dans la phrase relative, ainsi que la traduction de « à qui », donnant lieu à des enchaînements syntaxiques incorrects : « per chi », « a chi piace », « cui il suo destino », « al quale il fato », « che il suo destino », ecc. Certaines erreurs, moins récurrentes, mais néanmoins présentes dans plusieurs copies, concernent les apostrophes. Il faut veiller à ne pas écrire « nessun'altro » avec une apostrophe puisque dans cette expression il n'y a aucune élision de voyelle. Il fallait aussi éviter l'utilisation de mots appartenant à un registre familier comme par exemple « magari ».

Le deuxième paragraphe de cet extrait est une longue description de paysage naturel et paysage humain, qui commence par les rives du lac, s'introduit dans les terres, en mettant en évidence la beauté que le « promeneur solitaire » peut y contempler, pour revenir aux îles enfermées dans le bassin de Bienne. Ce type de texte comporte, bien évidemment, l'emploi de termes spécifiques aux paysages : des substantifs tels que « asiles », « bocages », « accidents », « ramage », et des expressions telles que « roulements des torrents » ou « en friche ». C'est avec ces termes que la plupart des candidats a pu rencontrer des difficultés de traduction ; le jury a tenu compte de l'effort de certains (italophones, mais aussi francophones) pour trouver des solutions, à travers le recours à des hyperonymes, comme « alberi », « boschetti », « arbusti » pour un terme comme « bocages » ou alors « selvaggia », « non coltivata » « all'abbandono » pour l'expression « en friche ». D'autres candidats ont choisi le calque de certains mots qui leur étaient inconnus : c'est de cette manière que le jury a pu lire « bocaggio », « ramaggio », « in giasera », « bassini », des solutions inadmissibles qui évidemment ont été sanctionnées.

De la même manière, le jury n'a pu que s'étonner face au manque de concentration de certains candidats qui traduisent le mot très courant « voiture » par « macchina » ou « automobile » : si le nom de l'auteur ne suffisait pas à recontextualiser les termes au XVIII<sup>e</sup> siècle, la date qui figure à la fin de l'extrait aurait pu les éclairer.

Les termes du champ sémantique des bruits, présents dans la phrase : « aucun autre bruit que le cri des aigles, le ramage entrecoupé de quelques oiseaux et le roulement des torrents », auraient pu aider les candidats dans le choix de traduction, notamment pour le terme « ramage » qui a posé beaucoup de problèmes, sans doute à cause d'une fausse interprétation de la signification ; ici il s'agissait bien du chant des oiseaux et non pas de l'entrelacement des branches de l'arbre. Une solution intermédiaire proposée par certains candidats – « fruscio dei rami smossi da qualche uccello » – n'a pu être acceptée, mais le jury a pu apprécier l'effort. Du même ordre, le terme « roulement » a induit en erreur certains candidats qui ont traduit ce mot par « rotolamento », « rotolarsi », « rotolio », « rullo », « gorgoglio », « sciacquo », « gorgheggiare », « sciabordare ». Même si le jury a pu apprécier la recherche d'une solution avec « rullio », terme utilisé pour les instruments à percussion, ou « rollio », terme qui dénote un mouvement d'oscillation d'un bateau – sans doute pour une question de similarité phonétique – il n'a pas pu accepter ces termes, car il s'agit de contresens.



## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

Dans la même phrase le jury a pu constater des problèmes de registre : à titre d'exemple, le verbe de la phrase « des torrents qui tombent de la montagne » a été traduit par « cascano », « cascano giù », « piombano giù », incorrect au vu du texte proposé.

Une autre remarque qui relève du registre mais aussi d'un problème d'ordre interprétatif concerne la phrase : « pour réparer les dégâts que les vagues et les orages font à la grande » ; un certain nombre de candidats ont confondu le COI (ou complément second) « à la grande » avec l'expression italienne « alla grande », ce qui a donné des traductions comme « di continuo », « in maniera ingente », « incessantemente », « in gran misura », « che lo fanno fin troppo bene ». Le jury ne peut que recommander une plus grande attention dans la lecture du texte et une concentration avisée au type de texte !

Du point de vue syntaxique, la tournure « qu'on en ôte » a laissé plus d'un candidat dans l'embarras, engendrant des traductions incorrectes et fantaisistes : « ne rimuovono », « che togliamo » (attention, d'ailleurs, à la traduction de « on » par la 1<sup>ère</sup> personne du pluriel, qui ne peut remplacer un « si » impersonnel !), « che se ne toglie », « ne levano », « ne tolgono », « ne viene tolta »... ; en italien, il était judicieux de choisir une tournure passive, ce que plusieurs candidats ont fait et qui aurait rendu la phrase plus fluide.

Le jury s'est enfin étonné de lire des traductions telles que « piscina » pour bassin : même si l'on ne connaît pas la traduction du terme – ce qui est déjà plutôt étrange – il faut veiller à la cohérence du texte ; ou encore « perimetro » pour « tour » ou « mezzo luogo », « mezza linea », « metà lega » pour demi-lieu. On ne saurait trop recommander aux candidats de faire preuve de plus de précision et de plus d'attention, en les invitant – en vue d'une traduction de concours – à enrichir systématiquement et régulièrement leur lexique par l'étude de termes et champs sémantiques.

La troisième et dernière partie du texte, quant à elle, présentait essentiellement des difficultés lexicales et une seule difficulté syntaxique, dans les dernières lignes du texte. En effet, la description de la maison, des occupants de l'île et de la basse-cour a confronté les candidats à une terminologie plutôt précise et, en même temps, employée de manière très personnelle par l'auteur. Le terme « receveur », par exemple, a posé des problèmes traductifs : si des substantifs comme « ricevitore », « intendente », « custode », « funzionario » ont été acceptés par le jury, dans la mesure où, tout en se détachant de la lettre, ils montraient une volonté de trouver une solution traductive, d'autres - tels que « tenutario », « oste », « albergatore », n'ont pu être validés, car trop éloignés du sens. Si l'expression « une nombreuse basse-cour » a aussi posé problème, résolu parfois de manière habile par certains candidats, le jury s'étonne à nouveau de la désinvolture dans la traduction de certains termes, comme « réservoir », car la proximité avec le mot « volière » aurait dû suggérer une bonne traduction.

Le jury a apprécié la sensibilité et l'effort de certains candidats qui, après avoir vu l'assonance présente dans la phrase « offre toutes sortes de sites et souffre toutes sortes de cultures », ont essayé de trouver une solution équivalente en langue italienne.

Enfin, la dernière phrase, comme mentionné plus haut, a posé un problème de traduction majeur : « dont le bord des eaux entretient la fraîcheur » a donné naissance à des tournures incorrectes et plutôt compliquées : « di cui l'orlo », « la cui riva », « di cui il bordo », « la cui riva delle acque », « di cui la riva delle acque »... Dans ce cas aussi, le traducteur doit trouver une solution qui, abandonnant la lettre (lorsque



## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

---

ce type de traduction en italien est incorrect, voire impossible), puisse rendre le sens dans une construction différente mais viable.

Compte tenu de la variété des erreurs il faut rappeler quelques règles à respecter pour la traduction. Après avoir lu attentivement le texte, plusieurs fois, pour en comprendre le sens global, il faut revenir sur les passages difficiles et chercher à les comprendre et en éclaircir les détails, avant de se lancer dans la traduction. Le contexte peut souvent aider à trouver des solutions à des écueils traductifs qui paraissent insurmontables au premier abord. Le texte doit être traduit entièrement, (les « blancs » ou omissions ainsi que la proposition de plusieurs traductions d'un même mot sont sévèrement sanctionnés) sans laisser de termes en français et sans inventer de néologismes (calques, barbarismes...). Il faut aussi prêter attention à la ponctuation ainsi qu'à la place des mots dans la phrase qui peuvent être source d'ambiguïté, voire de contre-sens. Il faut aussi éviter les stratégies de contournement d'un problème grammatical en modifiant sans raison la structure des phrases. Pour rendre la tâche du correcteur moins difficile, il faut aussi s'efforcer d'écrire avec une écriture bien lisible en prenant particulièrement soin de bien former les voyelles en fin de mots (très importantes en italien pour déterminer le genre et le nombre). On invite aussi à une relecture attentive qui pourrait permettre de trouver de nouvelles solutions traductives – pensez à bien calculer le temps, car la relecture est une partie importante de l'exercice. Le jury ne peut que féliciter tous les candidats qui ont fait preuve d'attention, de cohérence, d'une forme d'inventivité raisonnée et qui ont su livrer un texte fluide et agréable.



## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

---

## ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION

---

**NB : À compter de la session 2020, les épreuves orales d'admission sont en partie modifiées. Pour le détail de ces changements, se reporter au descriptif des épreuves disponible sur le site du Ministère :**

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98708/les-epreuves-de-l-agregation-externe-section-langues-vivantes-etrangees-italien.html>



## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

# EXPLICATION EN FRANÇAIS D'UN TEXTE DU MOYEN ÂGE OU DE LA RENAISSANCE ET D'UN TEXTE LATIN

Préparation : 1h30

Durée de l'épreuve : 45 min

Coefficient : 4

**Notes obtenues par les candidats (sur 20) : 9,5 ; 9,75 ; 10 ; 10,5 ; 11 ; 11,5 ; 12 ; 13 (2) ; 13,5 ; 14**

**Moyenne générale de l'épreuve (sur 20) : 11,61 / 20**

Rappelons à titre indicatif les moyennes des sessions précédentes :

2018 : 9,37/20 2017 : 8,57 / 20 ; 2016 : 9,03 ; 2015 : 7,16 ; 2014 : 7,28 ; 2013 : 7,95 ; 2012 : 7,45 ; 2011 : 6 ; 2010 : 7,25 ; 2009 : 7,98 ; 2008 : 4,83 ; 2007 : 6,2

### Considérations générales

Les passages proposés aux candidats, pour l'italien comme pour le latin, sont obligatoirement choisis par le jury dans la liste des textes inscrits au programme des épreuves orales ; cette liste est publiée dans le Bulletin Officiel.

Lors de la présente session, les deux questions retenues étaient, pour la période du Moyen Âge, l'*Elegia di Madonna Fiammetta* et le *Corbaccio* de Boccace (cette question étant demeurée inchangée par rapport à la session précédente du concours) et, pour la période de la Renaissance, le *Morgante* de Luigi Pulci.

Rappelons brièvement, mais utilement, l'organisation pratique de cette épreuve. Elle est toujours organisée le matin et est proposée à une série de 2, 3 ou 4 candidats. Le premier candidat de chaque série est invité à tirer au sort entre deux enveloppes ; en toute logique, cette année, une première enveloppe contenait un sujet portant sur un extrait de l'*Elegia di Madonna Fiammetta* ou du *Corbaccio*, une seconde, un sujet portant sur les textes du *Morgante* de Pulci. Chaque enveloppe contient également un sujet différent de latin. Ce tirage au sort engage tous les autres candidats de la matinée ; cela permet de comparer les



## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

prestations et d'éviter qu'un seul candidat ne passe sur un texte (sauf en cas de désistement à la dernière minute).

La préparation de l'épreuve dure 1h30. Dès l'année prochaine, le temps de préparation sera de 2h00. Dans la salle où ils sont invités à préparer, les candidats ont à leur disposition trois outils : un dictionnaire unilingue italien, un dictionnaire unilingue français et un dictionnaire latin-français (Gaffiot), à l'exclusion de tout autre document.

L'épreuve comprend l'introduction, la lecture et l'explication littéraire d'un extrait, la traduction d'un passage de ce même extrait, le traitement d'un questionnaire philologique, la traduction d'un passage de l'œuvre au programme en latin et le traitement d'une question de grammaire latine. Le jour de l'épreuve, le candidat reçoit donc une feuille imprimée comportant le passage à analyser et quatre consignes formulées ainsi :

- 1) Introduire et lire.
- 2) Traduire (avec les références du passage à traduire)
- 3) Faire l'explication littéraire du texte.
- 4) Répondre au questionnaire philologique.

Puis il reçoit sur une feuille séparée l'extrait en latin, accompagné de la question de grammaire.

Même si l'ordre indiqué ci-dessus est le plus logique, le candidat ou la candidate peut en choisir un autre (par exemple commencer par le questionnaire philologique ou par l'explication de texte).

Nous indiquons ci-dessous la liste des extraits d'explication de texte qui ont été proposés aux candidats ; le classement respecte un ordre progressif, qui reproduit celui de l'œuvre, et non celui du tirage au sort :

#### **Question 1 – *Elegia di Madonna Fiammetta et Corbaccio***

Un texte de l'*Elegia* et un texte du *Corbaccio*, retenus par le tirage au sort, ont fait l'objet d'une explication. Pour l'*Elegia di Madonna Fiammetta*, il s'agissait d'un extrait du chapitre V (p. 79 de l'édition Erbani, de « io, mentre il mercatante » jusqu'à « al suo disio e al mio »), où Fiammetta découvre, en écoutant le récit d'un marchand, la tromperie de Pamphile. L'extrait du *Corbaccio* (p. 276-277 de l'édition Erbani, de « Mandati adunque ad esecuzione tutti gli ufici funerali » jusqu' à « le sue libidinose volontà compiere ») correspond au passage où, après les obsèques du mari, la veuve décide de se soustraire au contrôle de la famille et d'aller vivre seule, auprès d'un couvent, où en effet elle pourra donner libre cours à sa vie libidineuse.

#### **Question 2 – Luigi Pulci, *Morgante***

Trois extraits du *Morgante* ont fait l'objet d'une explication : la première rencontre entre Morgante et Margutte (*Morgante* XVIII, 112-114, éd. Greco, vol. 1, p. 603-604) ; un extrait de la théologie d'Astarotte, notamment en ce qui concerne la clairvoyance divine (*Morgante* XXV, 135-137, vol. 2, p. 965-966) ; le passage où l'auteur définit sa propre poétique en recourant à l'image topique de la « barchetta » et en caractérisant le sujet de son œuvre comme une « materia da camera e da piazza » (*Morgante* XXVIII, 140-142, p. 1202).



## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

---

#### Remarques liminaires

L'année dernière, le jury avait déjà remarqué une augmentation significative de la moyenne des notes de cette épreuve. Cette tendance s'est confirmée, de façon plus évidente encore, lors de la session 2019. Neuf explications sur onze ont atteint et dépassé la moyenne, et les seules prestations notées en dessous de la moyenne en étaient en tout cas très proches. Les notes les plus élevées traduisent la capacité de certains candidats à mener à bien l'ensemble des parties de l'épreuve. Le jury tient à souligner deux aspects : d'une part l'hétérogénéité de l'épreuve qui requiert maîtrise du temps, clarté de l'exposition, précision des explications, qualités importantes chez un futur enseignant ; d'autre part, la cohérence d'ensemble de l'épreuve, car l'extrait donné à traduire ainsi que le questionnaire philologique sont aussi proposés comme des atouts pour enrichir l'explication littéraire, pour souligner certains passages, pour donner à la fois une contextualisation et un sens global à l'exercice.

La plupart des candidats se sont montrés conscients de la nécessité de prendre en considération l'épreuve dans sa globalité, en étant soucieux de souligner, dans l'explication littéraire, un passage délicat de l'extrait à traduire ou d'étoffer les effets stylistiques de tel phénomène linguistique, prosodique ou métrique. Toutefois, cette démarche louable et profitable a également donné lieu à quelques maladresses. Ainsi, certains candidats ont choisi de traiter certains phénomènes du questionnaire philologique au cours de leur explication, les extrayant ainsi de leur traitement du questionnaire qu'ils déroulaient ensuite (ou avant) en omettant les phénomènes mentionnés à part. Le jury souhaite rappeler que si les candidats disposent d'une certaine liberté dans la présentation de leur travail – comme le rappelle le rapport de l'année précédente qui dessine aussi les limites de cette « liberté contrainte » : ne pas dissocier la présentation du ou des axes de lecture, le mouvement du passage et l'explication littéraire –, il est préférable d'exposer leur travail en conservant la distinction des différentes parties. Cela ne signifie pas qu'une difficulté de traduction ou qu'une analyse de linguistique historique ne puisse pas trouver sa place dans l'explication littéraire, bien au contraire, mais la spécificité de l'épreuve tient justement à l'emploi de méthodologies différentes que les candidates et les candidats doivent se montrer capable de maîtriser chacune dans leur champ propre. Cela ne signifie pas non plus que la connaissance du latin ne puisse pas servir dans le traitement du questionnaire philologique. Comme nous le développerons plus bas dans la partie consacrée à ce dernier, le jury a déploré que les réponses aient gravement manqué de précision dans l'évocation des étymons latins, ce qui bien entendu nuit à l'analyse mais aussi à l'impression d'ensemble qui repose sur une conjugaison équilibrée de compétences nécessaires à la compréhension et à l'interprétation des textes du Moyen Âge ou de la Renaissance.

#### 1 - L'explication littéraire

D'un point de vue général, les candidats ont montré une certaine maturité dans l'approche des textes proposés, sans étaler de façon inutilement détaillée leurs connaissances en histoire littéraire et en même temps sans réduire leur explication à un relevé de faits stylistiques ou à un simple exercice de paraphrase.



## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

Les candidats ont trouvé aussi bien pour les textes de Boccace que pour ceux de Pulci des problématiques cohérentes autour desquelles axer leur explication, manifestant ainsi leur capacité à mettre les extraits proposés en rapport avec le contexte plus général des œuvres au programme. Dans ce cadre, le jury rappelle que l'analyse rhétorique trouve bien évidemment une place importante dans cette épreuve lorsqu'elle intervient à l'appui de la perspective d'analyse choisie et proposée par le candidat. Il en va de même pour les notions d'histoire littéraire, par exemple les liens entre un passage donné et les possibles sources dont l'auteur peut avoir eu connaissance, ou encore le rôle du texte proposé dans le cadre de l'œuvre au programme, lorsque ces éléments se justifient au regard des enjeux du texte à analyser.

Les meilleures explications ont su associer judicieusement les ressources offertes par l'histoire littéraire ou l'histoire tout court, les enjeux de l'œuvre et l'épaisseur rhétorico-stylistique des passages. La première (notée 10,5/15) portait sur l'extrait du *Corbaccio* : se donnant pour but de comprendre « comment le personnage de la veuve utilise les conventions sociales pour mettre en place une stratégie réfléchie lui permettant de mieux les enfreindre », elle a mis en lumière une tension entre la description des enjeux pratiques du veuvage et la mise en scène des pouvoirs de persuasion du langage. La seconde (également notée 10,5/15), après avoir efficacement et précisément situé le passage, est parvenue à cibler très précisément la question théologique au centre du discours d'Astarotte et à pointer clairement l'hétérodoxie de certaines prises de position. Beaucoup d'explications, malgré les efforts louables que le jury a constatés (notamment par rapport aux prestations de l'année précédente), demeurent souvent au seuil des enjeux principaux, sans véritablement les approfondir. Dans le rapport de l'année précédente, un certain nombre de conseils donnés aux candidats les invitent à expliquer en quoi consistent la spécificité du texte, ses enjeux propres, qui ne peuvent être élucidés que par un jeu entre un questionnement global sur l'œuvre et une compréhension aussi précise que possible des procédés d'écriture.

---

#### Giovanni Boccaccio, *Elegia di Madonna Fiammetta et Corbaccio*

Un passage de l'*Elegia* et un du *Corbaccio* ont été tirés au sort pour l'explication.

**Notes obtenues : *Elegia*, p. 79 (9,5/20 ; 13,5/20) ; *Corbaccio*, p. 276-277 (9,75/20 ; 11/20 ; 13/20 ).**

Les passages choisis étaient parmi les plus célèbres dans les deux œuvres au programme, le but du jury n'étant en aucun cas de surprendre les candidats, mais seulement celui de vérifier leur préparation et leur attitude de futurs enseignants.

Le texte tiré de l'*Elegia* met en scène les réactions de Fiammetta au moment précis où elle scrute celles d'une jeune femme tandis qu'un marchand fait le récit du mariage présumé de Pamphile : l'explication la plus réussie a réussi à mettre en lumière le caractère paroxystique de la scène, fondé sur la tension égocentrique propre à Fiammetta, et sur la fonction de miroir dévolue à sa rivale, envers laquelle le personnage principal se montre fort ambigu, manifestant d'un côté son empathie fondée sur une douleur commune, et de l'autre sa colère causée non seulement par les paroles du marchand, mais aussi par les





## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

manifestations des sentiments de sa rivale. Le passage traduit un double désarroi : la prise de conscience simultanée de l'existence d'une épouse ainsi que celle d'une deuxième maîtresse. Malgré certaines remarques pertinentes, les prestations entendues ne se sont pas montrées sensibles à la façon dont le récit élégiaque s'approprie, en même temps qu'il leur donne une nouvelle fonction, certains éléments topiques de la tradition lyrique (les mouvements du cœur, la coloration du visage, l'impossibilité de parler) associés à des choix stylistiques volontiers tendus vers un rythme « poétique » (cf. la présence d'hendécasyllabes enchâssés dans les périodes). Il est regrettable qu'aucune des explications ne se soit intéressée à cet aspect pourtant important.

Les explications de l'extrait du *Corbaccio* ont mis en relief de façon convaincante la valeur des conventions sociales et l'efficacité persuasive du langage, en mobilisant certains éléments de la tradition narrative médiévale, notamment de la *novellistica*, pour inscrire le rôle malicieux du personnage de la veuve dans une lignée littéraire. Dans ce cas précis, l'analyse rhétorique et stylistique s'est révélée plus efficace et a permis de souligner la complexité sémantique de certaines expressions visant à dévoiler la véritable nature du personnage de la veuve, au moyen d'un jeu entre apparence et réalité qui commande en partie la logique à l'œuvre dans la construction du *Corbaccio*.

---

#### Luigi Pulci, *Morgante*

Trois passages du *Morgante* ont été tirés au sort pour l'explication.

**Notes obtenues : XVIII, 112-114 (11,5/20 ; 12/20) ; XXV, 135-137 (10/20 ; 14/20) ; XXVIII, 140-142 (10,5/20 ; 13/20)**

Comme pour Boccace, les trois textes de Pulci tirés au sort sont parmi les passages les plus célèbres du poème : la première rencontre entre Morgante et Margutte, la leçon de théologie d'Astarotte, la déclaration de poétique qui conclut le poème.

L'analyse du premier passage, tiré du *cantare* XVIII, a permis aux candidats de mettre en relief l'usage stratégique de la part de Pulci de la notion de point de vue, ainsi que de démontrer leur connaissance exhaustive du poème en soulignant que le point fort de cet épisode sera, dans les octaves qui suivent, le soi-disant *Credo* gastronomique de Margutte. Des remarques syntaxiques, concernant par exemple l'usage de la parataxe, se sont révélés judicieuses pour démontrer l'origine *canterina* de certains aspects de l'épisode. Les observations sur la gestualité des personnages et sur l'analyse stylistique de leur discours direct ont convaincu, dans la mesure où elles étaient mises en relation avec l'héritage de la tradition épique et chevaleresque, bien évidemment sous une forme parodique et détournée. Il eût été intéressant de développer tous les enjeux du *topos* du croisement, du carrefour ou de la bifurcation : lieu et temps du hasard, de l'aventure et, ici, de l'association fortuite et pourtant cruciale du géant et du demi-géant. La rencontre génère ici une observation minutieuse et spéculaire : l'importance du corps monstrueux et de la parole menaçante inscrivent cette rencontre dans une esthétique comique propre au *Morgante*.



## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

Les octaves tirées du long discours d'Astarotte dans le *cantare XXV* supposaient la mobilisation d'un certain éventail de connaissances de la part de candidats : les débats théologiques sur la clairvoyance divine et la polémique opposant Pulci et Ficin, le changement d'orientation de la politique culturelle des Médicis après la conjuration des Pazzi, la dénonciation de l'astrologie et de la nécromancie comme instruments politiques et culturels, et enfin le rôle des rétractations partielles contenues dans les cinq derniers *cantari* du *Morgante* par rapport à la valeur de la *Confessione*. Une des deux explications s'est montrée bien au fait de ces différents enjeux, tandis que la seconde, malgré une certaine sensibilité littéraire, est restée partiellement extérieure à cet ensemble de questions. Du point de vue de l'analyse, une attention plus grande aux métaphores eût permis de déceler, en deçà de la dénégation de la possibilité pour les démons et les astrologues de prévoir clairement le futur, un langage prédictif déjà à l'œuvre dans les phrases négatives, lourdes de présages (cf. les images de rupture, de mutilation qui annoncent le massacre) et se déployant de façon plus affirmative dans les derniers vers.

En ce qui concerne le passage du *cantare XXVIII*, il importait de restituer toute la complexité d'une réflexion de Pulci sur sa propre démarche d'écrivain visant à faire ressortir sa conception du *Morgante* comme une œuvre capable de susciter l'intérêt et l'appréciation de différents types de public. Le passage pouvait être efficacement introduit par la mention des sources de Pulci, par l'évocation de la pluralité des registres littéraires que Pulci se plaît à associer, par le rappel de la rupture stylistique qui intervient entre les vingt-trois premiers *cantari* et les cinq derniers. Là encore, plus de perspicacité eût permis aux candidats de relever la façon dont le poète présente formellement sa revendication de contamination des registres : d'un côté, les images topiques de la flamme amoureuse (provenant de la poésie lyrique), la référence (souvent passée sous silence par les candidats) au mont Parnasse et à la Sibylle, et donc à la question littéraire, philosophique et humaniste de l'inspiration, ainsi que l'image de l'abeille, figure du poète chez Horace, ici resémantisée et transférée au lecteur savant ; de l'autre, les images équivoques et quelque peu forcées de la « *mazza* » et du « *battaglio* », dont les candidats ont bien vu qu'il s'agissait de métaphores de la plume du poète mais dont ils n'ont pas explicité la dimension comique.

Pour l'analyse littéraire de passages en vers, il faut souligner enfin l'importance des observations concernant la métrique, la prosodie et les rimes : très peu de candidats se sont engagés dans cette voie, se limitant au mieux à quelques remarques évidentes qu'une préparation plus approfondie dans ce domaine eût permis de complexifier et de nuancer.

## 2 – La traduction

La traduction des textes de la question « Giovanni Boccaccio, *Elegia di Madonna Fiammetta* et *Corbaccio* », et de la question « Luigi Pulci, *Morgante* ».

**Notes obtenues (sur 5) : 2 (1) ; 2,5 (2) ; 3 (3) ; 3,5 (2) ; 4 (2) ; 4,5 (1)**

**Moyenne des notes attribuées : 3,22/5**

La traduction n'est pas un exercice facile et du fait de son poids relatif dans la notation globale (5/40 donc 2,5/20), il peut être tentant de la négliger. Néanmoins, dans un concours où le niveau des candidats est



## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

relativement proche, il importe, ne serait-ce que pour des raisons purement stratégiques, de récolter le plus grand nombre de points possibles, car cette année, le jury n'a pas hésité à donner la quasi totalité des points (4/5 ou 4,5/5) à des traductions particulièrement soignées et suffisamment précises. Par ailleurs, du point de vue de la cohérence de l'épreuve, la partie consacrée à la traduction doit conduire les candidats à une certaine adhérence au texte, à une certaine finesse de lecture, indissociable de l'esprit général de l'épreuve, toujours tendue entre l'examen attentif de phénomènes spécifiques et ponctuels, et une problématisation interprétative plus large.

Le jury est bien conscient de la difficulté de l'épreuve et ne saurait exiger des candidats une traduction parfaitement méditée et impeccable en tous points mais il apprécie que les candidats sachent mettre à profit leur préparation tout au long de l'année pour présenter autre chose qu'une simple ébauche de traduction improvisée à la dernière minute. En outre, le jury reconnaît et valorise les efforts entrepris du point de vue de la syntaxe (qui requiert souvent certains aménagements dans le passage de l'italien ancien au français moderne), de l'exactitude du lexique (rappelons que les candidats ont à leur disposition des dictionnaires) et de l'attention portée à la logique et à la cohérence de l'extrait.

Une précision concernant la longueur des textes à traduire : celle-ci est laissée à l'appréciation du jury. Cette année, ont été proposés aux candidats soit une dizaine de lignes de prose boccacienne soit trois octaves du *Morgante*. Il ne s'agit pas à proprement parler de règle fixe : la longueur des extraits à traduire peut varier et les examinateurs les déterminent en fonction de leur pertinence par rapport au reste de l'épreuve, de leurs spécificités linguistiques et de leur cohérence logique et sémantique. Ces critères n'ont pas d'autre but que de faciliter l'opération de traduction en invitant les candidats à réfléchir sur une unité textuelle qui, si elle n'est pas forcément autonome, est du moins aisément identifiable et compréhensible.

Pour terminer ces remarques générales, nous souhaitons réitérer les conseils pratiques émis dans le rapport de l'an dernier. En effet, cette année encore, le jury a pu observer quelques maladroites – plutôt rares, il est vrai – dans la présentation des traductions. Il est ainsi arrivé que des candidats énoncent leur traduction à un rythme trop rapide, rendant impossible la prise de note. Il appartient au candidat de présenter sa traduction au jury à haute et intelligible voix, et à un rythme raisonnablement lent, permettant aux membres du jury de transcrire rapidement la traduction sous la dictée. Il est également arrivé que certains passages aient été oubliés... Le début et la fin du passage sont pourtant clairement indiqués dans le questionnaire fourni aux candidats au moment de la préparation : il est donc important que ces derniers vérifient soigneusement que l'ensemble de la traduction a été effectuée.

Nous complétons et illustrons à présent ces considérations générales par quelques remarques de détail, afin de donner une idée plus concrète de la qualité attendue de l'exercice de traduction.

#### Principales fautes observées

Il est fortement conseillé aux candidats d'être bien attentifs à la syntaxe, même si le texte à traduire contient des ruptures de construction, comme cela n'est pas rare, surtout chez Pulci. Ainsi: "*e ciò ch'io penso con la fantasia, / di piacere a ognuno è il mio disegno*" (XXVIII, 140) ne peut être rendu pas "et ce qu'avec mon imagination je pense, / c'est de plaire à chacun, voilà mon intention", qui frôle le non-sens. Il convenait de rétablir une construction qui exprime clairement que *ciò ch'io penso* est le sujet de *piacere* : par



## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

exemple “et ce que je crée par mon imagination, / doit plaire à chacun, tel est mon dessein” ou encore “et avec ce que je crée par mon imagination, / de plaire à chacun j’ai le dessein”. Ce genre de difficulté de construction est fréquente chez les auteurs étudiés, et l’épreuve a précisément pour but de donner la possibilité aux candidats de montrer qu’ils sont capables de les repérer et de les résoudre. Ainsi en va-t-il aussi de la valeur circonstancielle de certaines propositions subordonnées, qu’il convient de préciser judicieusement dans le passage de l’italien ancien au français. Par exemple, toujours chez Pulci (XVIII, 112) : “*e posesi a seder in su’n un sasso, / tanto che questo capitòe al passo*” peut se traduire par “et il s’assit au sommet d’un rocher, / en attendant que celui-ci fût arrivé au croisement” et non par “si bien que l’autre arriva au pas”, qui contient deux contresens, l’un sur l’interprétation de *al passo* et l’autre sur celle de *tanto che*, qui introduit une subordonnée de temps et non une subordonnée consécutive.

Les textes de Boccace ont eux aussi fait l’objet de quelques erreurs de syntaxe qui auraient pu facilement être évitées. Ainsi “*con noiosa fatica, alla quale non credo che simigliante si truovi*” (p. 79) a été traduit par “par le biais d’un grand effort que nulle autre chose pourrait dépasser” qui aurait été une traduction acceptable si les règles de la négation – légèrement différentes en français et en italien – avaient été respectées (“nulle autre chose **ne** pourrait dépasser”) et mieux encore si la traduction était restée plus proche du texte : “au moyen d’un effort douloureux, dont je ne crois pas qu’il en existe de semblable”. Plus loin dans le texte : “*di piagnere più disiosa che di più ascoltare*”, le jeu sur les formes adverbiales (*più disiosa*) et nominales (*più ascoltare*) du comparatif – jeu qui frôle ici l’antanaclase – ont été mal interprétés et le sens a par conséquent été tronqué : “en désirant pleurer plutôt qu’écouter” ou encore “plus désireuse de pleurer que d’écouter”. Il eût été préférable de garder les deux comparatifs, quitte à distinguer les deux traductions de *più* : “plus désireuse de pleurer que d’en entendre davantage”.

Nous concluons ces quelques remarques en invitant les candidats à la plus grande précision lexicale possible. Cette année, le jury a été satisfait de voir que certains mots ou expressions ont été bien traduits (*perso, tarpate, astrolabio, taccuïn remenso, mazza, battaglia*). Il encourage les candidats à persévérer dans la connaissance de la langue de la fin du Moyen Âge et du début de la Renaissance : il importe par exemple de savoir que le verbe *dubitare* (*Elegia*, p. 79) ne signifie pas seulement “douter” mais aussi “hésiter” ou même “craindre”. Il les invite également à plus de précision : le mot *legno* (*Morgante*, XXVIII, 140), dans le contexte d’une métaphore navale, ne peut être traduit par “bois” ni par “morceau de bois” mais par une autre métonymie (par exemple la “voile”) ou par un synonyme poétique (la “nef”) ; *esca* (*Morgante*, XXVIII, 141) renvoie certes à l’image topique de “l’appât” amoureux, mais au contact du verbe *accendere* (enflammer, embraser), il doit être interprétée dans sa seconde acception, celle d’une matière facilement inflammable, “l’étoupe” ou “l’amadou”, qui relève d’une autre topique érotique. Le jury conseille enfin aux candidats de s’efforcer de bien maîtriser les registres car “[*le membra*] *orride e brutte*” (XVIII, 113) ne peut se traduire par “[ses membres] horribles et moches” mais plutôt par “horribles (ou, mieux, par “répugnants”) et laids”.

### 3 – Le questionnaire philologique

Cette année, le jury s’est réjoui du fait que la plupart des candidats aient entièrement traité le questionnaire, ce qui n’était pas forcément le cas les années précédentes. Les notes s’échelonnent de 3 à



## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

**7,25/10** et la moyenne de l'épreuve est de **5,5/10**. Le niveau global a été jugé comme étant globalement correct : la plupart des candidats ont visiblement tenu compte des conseils qui avaient été émis dans le rapport de la session 2018, s'efforçant de mettre en œuvre la marche à suivre qui y avait été décrite. De toute évidence, les candidats ont su tirer profit de la préparation qu'ils ont reçue et des entraînements qu'ils ont effectués tout au long de l'année. À la différence de l'année précédente toutefois, le jury n'a pas entendu de prestation véritablement excellente mais quand même trois très bonnes analyses, deux notées **7/10** et une notée **7,5/10**.

Comme pour l'épreuve de traduction, le jury estime que les réponses données au questionnaire manquaient globalement de précision et espère que l'augmentation du temps de préparation permettra aux candidats, lors de la prochaine session, de traiter cette partie de l'épreuve avec davantage de maîtrise et de rigueur.

**Liste des questions proposées**, classés par rubrique, par œuvre et par ordre alphabétique :

#### Phonétique

*Vocalisme* : **Elegia** : io — **Corbaccio** : chiesa — **Morgante** : aire.

*Vocalisme tonique* : **Morgante** : convien ; poca ; uom.

*Vocalisme atone* : **Elegia** : udite — **Corbaccio** : giovanezza — **Morgante** : astrolagi ; domandato.

*Consonantisme* : **Elegia** : orecchi ; piagnere — **Corbaccio** : seppe — **Morgante** : acqua ; crocicchio ; già ; giudicio ; guata.

*Phénomènes phonétiques généraux* : **Elegia** : cagione — **Corbaccio** : calda ; vedova — **Morgante** : ispicchio ; tarpate.

#### Morphologie

**Elegia** : forza ; mentre — **Corbaccio** : divenuto ; frati — **Morgante** : ciò ; costui ; ebbi ; leggeranno ; ogni ; potrei ; tutto/tutta.

#### Syntaxe

**Elegia** : maravigliandomi quale cagione potesse essere — **Corbaccio** : disse sé volere — **Morgante** : e posesi ; la barchetta mia ; non camperebbe uomo né animale.

#### Étymologie, sémantique, lexique

**Elegia** : villania — **Corbaccio** : valente — **Morgante** : giorni ; penso ; spesso ; strano.

#### Versification

Un uom che in volto pareo tutto fosco.

Noi veggiam come astrolagi il futuro.

La mente con poca esca accenderanno.



## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

#### Remarques et conseils :

Comme nous l'avons dit plus haut – et exception faite des quelques maladroites que nous avons déjà soulignées –, les candidats ont parfois essayé de faire résonner le questionnaire philologique avec l'explication de texte, par exemple en évoquant l'effet d'insistance induit par la postposition de l'adjectif possessif, **la barchetta mia**, tout sauf anodin dans ce passage métalittéraire (*Morgante*, XXVIII) ; en soulignant à quel point la dérivation étymologique à partir du substantif « villa » ayant conduit à **villania** permet de souligner l'urbanité toute aristocratique que s'arroge le personnage de Fiammetta au moment même où elle réprime une manifestation de sa passion, marque d'orgueil qui trahit par ailleurs son attachement à une conception idéalisée et chevaleresque de l'amour, et qui reflète à la fois la grandeur de l'élégie et l'impasse qu'elle constitue. Ces remarques, conformes aux conseils réitérés des différents rapports du jury, étaient tout à fait bienvenues. Notons qu'elles sont encore trop rares et que l'analyse linguistique de nombreux termes pouvaient donner lieu à des prolongements littéraires, concernant notamment la fonction ironique et polémique du terme **valente** dans le *Corbaccio*, qui joue sur un détournement des qualités morales (le **valore**) attribuées à la dame dans l'érotique courtoise que l'œuvre s'emploie à désacraliser sur un mode comique, ou l'intensité du regard contenue dans **guata**, dont l'étymologie militaire (par dérivation de *guaita* d'origine germanique) signale la puissance d'un regard scrutateur et évaluateur, en position surélevée (« *in su'n un sasso* »), regard qui se déploie ensuite dans la description de l'apparence monstrueuse de Margutte.

Plus généralement, le défaut principal des prestations, comme nous l'avons dit plus haut, est le manque de précision. La plupart des candidats ont bien respecté les trois étapes que le jury avait déjà rappelé l'année passée : d'abord, l'identification du phénomène qui fait l'objet de la question à partir de l'étymon latin correctement présenté ; ensuite, l'explication des mécanismes de fonctionnement ; enfin, l'illustration par un ou plusieurs exemples. La démarche a été globalement bien suivie et par rapport à l'année précédente, les analyses ont été le plus souvent correctement illustrées. En revanche, la présentation de l'étymon était très souvent incomplète et le jury rappelle la nécessité de préciser la quantité des voyelles et la place de l'accent tonique, car c'est bien à partir de ces éléments que peut être expliquée l'évolution phonétique des termes considérés. Par exemple, en ce qui concerne l'analyse du vocalisme tonique de **conviene** < **CONVENIT**, l'explication de la diphtongaison ne peut seulement tenir compte de **CONVENIT**, accentué sur l'antépénultième en latin, mais doit faire intervenir l'influence de l'évolution de la forme verbale non préfixée **VENIT**, pour rendre compte d'une diphtongaison de la voyelle prépalatale brève tonique latine en syllabe libre dans un paroxyton. Le jury invite donc les candidats à faire usage du dictionnaire de latin qui est à leur disposition y compris pour le questionnaire philologique.

Les explications morphologiques, même lorsqu'elles étaient satisfaisantes, étaient souvent incomplètes ou confuses. Lorsque les candidats doivent traiter **ciò** < **ECCE + HOC**, ils doivent aussi rappeler que ce pronom démonstratif comporte la seule trace du **HIC** latin dans les démonstratifs italiens. De même, les formes **ogni** et **tutto** étaient toutes deux proposées dans le même questionnaire : elles illustraient deux types de formations d'adjectifs indéfinis pour lesquelles il était nécessaire de convoquer des éléments morpho-phonologiques (notamment pour expliquer le passage de **OMNEM** à **ogni**) ainsi que des éléments sémantiques (pour expliquer la formation de **tutto** à partir de **TOTUS** et **CUNCTUS**, voire de son antonyme



## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

**NULLUS**). En ce qui concerne la morphologie verbale, davantage de précision dans l'usage de la terminologie est également souhaitée. Pour une question aussi classique que la formation du futur, *leggeranno*, on ne peut se contenter de dire que « les terminaisons du présent sont similaires aux terminaisons du futur » mais il faut rappeler que les formes de l'italien constituent des innovations périphrastiques, synthétisées par la suite, et en expliquer le fonctionnement. Par ailleurs, le recours à l'explication « par analogie » ne dispense pas de donner des précisions sur le type d'analogie mis en jeu. Le participe passé *divenuto* ne correspond pas « à une analogie avec la 4<sup>e</sup> conjugaison » mais s'explique par une extension des participes passés latins en **-UTUS**, issus des verbes de la troisième conjugaison en **-UERE** (ou **-VERE**), présentant l'avantage d'offrir une forme reconstruite visant la cohésion paradigmatique avec les participes **-ATUS** et **-ITUS**, d'où la séquence **VENTUS** > **\*VENUTUS** > *venuto* (comme **VISUS** > **\*VIDUTUS** > *veduto*).

Avec la présence d'une œuvre versifiée au programme, le jury a systématiquement donné un vers à analyser pour chaque extrait du *Morgante*. Il a constaté qu'en dépit des conseils déjà formulés dans le rapport de l'an dernier, le traitement de la versification a été globalement décevant. Il est demandé aux candidats de décomposer la facture prosodique d'un vers (nombre de syllabes morpho-phonologiques, nombre de syllabes métriques, rythme du vers, phénomènes remarquables permettant d'expliquer la différence entre le nombre de syllabes morpho-phonologiques et le nombre de syllabes métriques, place et nature de la césure, place des accents majeurs du vers, qualification finale du vers) et d'en proposer une rapide analyse. Le jury n'attend pas une connaissance fine des particularités de la versification des auteurs, mais bien l'application des principes généraux de la versification italienne tels qu'ils sont présentés dans les meilleurs manuels (pour la prosodie, la référence principale étant celui d'Aldo Menichetti). Il ne suffit pas de "mimer" les synalèphes à la lecture mais de proposer un décompte précis des syllabes et d'indiquer précisément la position des phénomènes remarquables. Dire que "*la mente con poca esca accenderanno*" est "un vers paroxyton accentué sur l'avant-dernière syllabe" ne suffit pas pour expliquer la qualité d'hendécasyllabe du vers considéré : il est nécessaire de faire mention de onze syllabes métriques et d'un accent placé sur la dixième. On ne peut se contenter de dire "qu'il y a une synalèphe à la sixième et à la septième position" mais que les treize syllabes morpho-phonologiques sont réduites à onze par deux synalèphes, la première entre la cinquième et la sixième syllabe morpho-phonologiques, la deuxième entre la huitième et la neuvième. Le vers "*noi veggiam come astrolagi il futuro*" ne peut être "scandé comme un hendécasyllabe *a minori*" puisque si tel était le cas, il faudrait que la septième ou la huitième syllabe métrique soit accentuée, ce qui n'est pas le cas : il s'agit donc bien d'un hendécasyllabe *a maiore*, dont l'accent tonique de *astrolagi* porte le premier accent principal. C'est du reste ce vers qui tend la lecture la plus naturelle du vers, qui induit également un accent secondaire sur *veggiam*. La pratique régulière de l'analyse de la versification doit permettre d'analyser rapidement les vers proposés (qui reflètent toujours l'application de principes courants, le but n'étant pas d'analyser des cas épineux ou exceptionnels) pour obtenir la totalité des points que cette question, certes technique, peut facilement garantir.

La versification, enfin, ne doit pas être traitée de façon seulement technique mais elle doit permettre à la fois de partager avec le jury des connaissances et une approche d'analyse, et d'appuyer ou de mieux illustrer l'analyse littéraire en soulignant des propositions interprétatives enrichies par les jeux rimiques, les doubles césures, la bipartition à l'hémistiche décalée etc.



## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

Le jury espère que ces invitations à plus de précision conduiront les candidats à mieux percevoir l'intérêt pédagogique et intellectuel de cette épreuve désormais traditionnelle : savoir utiliser des compétences techniques qui relèvent de champs distincts (l'histoire littéraire, l'histoire de la langue, la linguistique historique) pour parvenir à restituer dans toute leur complexité et leur profondeur la valeur et la portée des textes soumis à l'examen.

#### 4 – Interrogation portant sur un texte latin au programme

##### **Bilan de la session 2019**

Le programme de la session 2019 proposait des extraits du *Commentaire sur Le Banquet de Platon* de Marsile Ficin, tous d'une longueur comprise entre 90 et 105 mots. La longueur des textes et l'évaluation étaient modulées en fonction de la difficulté de chaque extrait. Les candidats avaient à leur disposition un dictionnaire Gaffiot latin-français.

La longueur moyenne des extraits était un peu plus élevée que l'an passé. En effet, la langue latine de Ficin, en particulier du point de vue de la syntaxe, a semblé au jury plus aisée à comprendre et traduire que celle de Boccace qui était au programme pour la session 2018.

La traduction du texte est évaluée sur 6 points, la question de grammaire sur 4. La note de latin est donc sur 10 points et représente un quart de la note globale de l'épreuve.

Voici la liste des sujets tirés au sort par les candidats, accompagnés des références dans l'édition au programme (M. Ficin, *Commentaire sur Le Banquet de Platon, De l'amour. Commentarium in Convivium Platonis, De amore*, éd. et trad. P. Laurens, Paris, Belles Lettres, 2012, coll. Classiques de l'Humanisme), du nombre de mots du texte et de la question de grammaire associée à chacun :

- Premier discours, chapitre 2 : de *Ideo Phedrus noster...* à ... *que ipsum comitatur, deducta*, p. 9 (94 mots) ; le pronom relatif et la proposition relative.
- Premier discours, chapitre 3 : de *In his utique mundis tribus...* à ... *que in corporibus istis*, p. 11 (93 mots) ; gérondif et adjectif verbal
- Troisième discours, chapitre 1 : de *Tria nobis deinceps...* à ... *mutua caritate afficiuntur*, p. 53 (103 mots) ; les emplois de l'ablatif.
- Septième discours, chapitre 5 : de *Amatoria uero contagio...* à ... *frigida cura*, p. 223-225 (102 mots) ; les emplois de *ut*.
- Troisième discours, chapitre 9 : de *Queret forsitan aliquis...* à ... *serenos uultus fedauerint*, p. 231 (92 mots) ; comparatif et superlatif.

Voici les notes sur 10 obtenues par les 11 candidats admissibles : 0 (sujet non traité) ; 2,5 ; 3 ; 4 ; 5 (note obtenue deux fois) ; 6 ; 6,5 ; 7,5 ; 9 ; 9,5.

64% des candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à la moyenne, 34% une note inférieure. Ce sont de bons, voire très bons résultats pour cette épreuve, qui peuvent en partie s'expliquer par le nombre





## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

restreint de candidats admissibles et par la relative simplicité de la langue de Ficin. Le jury en tout cas s'en réjouit et félicite les candidats admissibles de leur travail fructueux dans cette matière.

Il déplore toutefois que demeurent de grossières erreurs d'analyse dues à une méconnaissance de la morphologie latine. Par exemple, l'expression *per cuncta* traduite par « pour tous » révèle, entre autres, une confusion entre masculin et neutre assez gênante. Il faut également rappeler que les formes au nominatif singulier du pronom relatif sont *qui, quae, quod* et non *quis, quae, quod*, comme le jury l'a entendu cette année. Enfin, pour ne nous limiter qu'à quelques exemples, rappelons que la forme *quae*, orthographiée *que* par Ficin, peut être une forme de féminin singulier (au nominatif) mais aussi de neutre pluriel (au nominatif ou à l'accusatif). Seule une maîtrise suffisante de la grammaire et en particulier des déclinaisons et conjugaisons permet de construire et de traduire correctement des phrases latines qui bien souvent cette année ne posaient pas de problème ardu de syntaxe.

#### **Conseils aux candidats des sessions à venir<sup>1</sup>**

La traduction d'un texte latin nécessite impérativement une connaissance précise et rigoureuse de la grammaire, en particulier de la morphologie. Le jury déplore que certains candidats, probablement acculés par le temps et leur méconnaissance de la grammaire, persistent à faire d'un adjectif à un certain cas l'épithète d'un nom à un autre cas ou encore d'un nom à un autre cas que le nominatif le sujet d'un verbe conjugué à l'indicatif ou au subjonctif. Les candidats doivent donc élaborer la construction du texte et leur traduction sur de solides bases morphologiques. Chacun peut pour cela se reporter aux fiches qu'il a constituées durant ses années d'apprentissage de la langue latine ou à défaut consulter l'ouvrage suivant : Lucien Sausy, *Grammaire latine complète*, Paris, Fernand Lanore, 1977 (nombreuses rééditions).

Le texte proposé aux candidats est toujours d'un volume et d'une difficulté raisonnables. Le jury veille à ce que l'édition au programme comporte une traduction française qui facilite la compréhension du texte latin. Les candidats doivent donc préparer l'épreuve tout au long de l'année en cherchant le vocabulaire du texte qu'ils ne connaissent pas et en repérant et identifiant les structures grammaticales de chaque phrase. Un tel travail leur permettra de voir mis en œuvre dans un texte littéraire (que le jury choisit, dans la mesure du possible, en lien avec une des questions d'italien ancien au programme) les points de grammaire latine qu'ils connaissent.

#### **Déroulement attendu de la prestation du candidat**

**1. Présentation en deux ou trois phrases de l'extrait proposé, en lien avec l'ensemble de l'œuvre.** Même si cette épreuve ne comporte pas de commentaire littéraire, le jury apprécie que cette très brève introduction révèle une connaissance de l'œuvre tout entière ou introduise un parallèle ou un lien avec le texte d'italien du Moyen Âge ou de la Renaissance au programme.

---

<sup>1</sup> Nous reprenons ici les conseils prodigués et le déroulement expliqué dans le rapport de la session 2018 afin d'éviter aux futurs candidats d'avoir à se reporter pour cela au rapport de l'année dernière.



## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

---

**2. Lecture par groupes de mots et traduction en français menées conjointement.** Pour la prononciation du latin, le jury accepte toute prononciation (« à la française » ou « à l'italienne ») pourvu qu'elle soit mise en œuvre de manière régulière et cohérente (il faut se garder de mélanger les deux types de prononciation). La traduction doit être correcte en français, mais relève davantage de l'exercice de la version que de celui de la traduction littéraire. Elle doit montrer que le candidat a repéré et compris les structures grammaticales du latin et qu'il sait les restituer dans un français correct.

**3. La question de grammaire** doit comporter les éléments suivants :

- **description du phénomène grammatical proposé tel qu'il apparaît en latin classique.**

- **appui sur les occurrences de ce phénomène dans le texte à traduire.** Les occurrences du texte doivent être citées, développées et analysées avec précision. Si certains aspects du phénomène grammatical n'ont pas d'occurrence dans le texte, le candidat doit les mentionner brièvement.

- **élargissement de l'exposé vers la langue vernaculaire.** Le jury apprécie que le candidat qui, au cours de cette épreuve, doit également répondre à un questionnaire de philologie historique de l'italien, perçoive le lien entre les deux langues et l'évolution linguistique de la langue latine vers les langues romanes. Pour cela le candidat pourra se reporter à l'ouvrage suivant : Banniard M., *Du latin aux langues romanes*, Coll. Linguistique 128, Paris, Nathan, 1997.



## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

## EXPLICATION EN LANGUE ITALIENNE

### Question 3 – Giuseppe Verdi. Opéra et politique

L'explication d'un texte moderne offre tout le temps nécessaire à l'analyse minutieuse de la structure et du détail des textes proposés. Concernant Verdi, on a soumis aux candidats deux passages de livrets extrêmement connus constitués de plusieurs scènes, afin qu'ils puissent mettre en lumière les logiques dramaturgiques de séquences-clés des *Vespri siciliani* et de *Nabucco*. Le troisième texte proposé était une lettre où Verdi commente son appartenance au Parlement et affecte de ne pas prendre part directement au débat politique : il était intéressant d'étudier la stratégie rhétorique du texte épistolaire et de vérifier si des traces de théâtralité ne l'émaillent pas.

Les meilleures prestations sont celles qui sont parvenues à proposer un protocole de lecture problématisé à partir d'un fil directeur précis. Comme pour la leçon, le jury a particulièrement apprécié les explications qui ont su éviter les axes de lecture trop génériques pour élaborer des interprétations fines et progressives, et qui sont parvenues à mobiliser en ce sens leur connaissance de l'œuvre de Verdi et plus généralement des questions esthétiques et historiques de la période. Il est de ce point de vue indispensable de s'attacher à éclairer précisément le contexte et les enjeux du passage à l'étude, sans verser dans la description, la paraphrase ou encore la récitation d'exercices préparés au cours de l'année de préparation. À l'inverse, les prestations les moins convaincantes se sont souvent bornées à un exposé plat, péchant par un axe de lecture prévisible ou applicable à l'ensemble de l'œuvre plutôt qu'à l'extrait, par un découpage mécanique du texte ou encore par une lecture privée de conviction. On insistera à ce propos sur la nécessité de proposer, assez tôt dans l'exposé, une lecture d'un bref extrait du texte qui est l'occasion, pour les candidats, d'une autre prise de parole, souvent plus posée et adressée, et, pour le jury, d'une autre écoute : les candidats sont libres de choisir le passage qui leur semble le plus significatif, et il conviendrait de ce fait de mieux préparer en amont de l'épreuve l'exercice de la lecture.

Rappelons que, sans être l'anticipation d'une quelconque mise en scène, le commentaire d'un texte écrit pour le plateau et pour la musique de Verdi doit s'efforcer d'en penser les enjeux d'un point de vue qui ne peut être purement littéraire : il convient d'identifier ce qui, au-delà de la page, peut faire sens sur la scène lyrique. Les prestations des candidats capables d'identifier précisément les situations scéniques auxquelles le texte les confrontait – conflit, coup de théâtre, formule performative, dénouement, etc. – ont donc largement gagné en qualité.

L'explication a été suivie de questions posées par le jury, qui ont parfois permis de valoriser les candidats et ne sont en aucun cas faites pour les « coincer ». Ce dernier temps de l'épreuve constitue un renversement puisque les candidats sont placés dans une situation d'écoute, qui doit déterminer leurs



## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

réponses sans rabattre le propos sur le commentaire qui vient d'être énoncé. Les candidats n'ont pas toujours profité de ce moment de dialogue (qui sera l'an prochain étendu aux autres épreuves) pour écouter attentivement les questions proposées et s'exprimer pleinement : on a senti parfois que les candidats formulaient des réponses courtes, voire répétitives par rapport à l'explication elle-même, ce qui les a privés de l'opportunité d'améliorer leur note.

#### 1/ *I Vespri siciliani*, Acte II, scènes 6, 7, 8 (deux candidats)

Notes obtenues : 13/20 ; 16/20

La fin de l'acte II de cet opéra est très contrastée. La scène 6 montre la tactique sournoise de Procida pour faire éclater la révolte : il incite les Français à violenter les Siciliennes, ce qui donne un intérêt à la fois discursif, allusif et performatif à cette scène pleine d'action (danse, puis rapt). La scène 7 contraste avec l'animation de la précédente et montre la honte qui s'exprime par une expression collective sourde et retenue. La scène 8 absorbe le contraste des deux précédentes : elle y oppose la joie des aristocrates français en fête et l'abattement des Siciliens que cette fête insulte plus encore. La logique de l'ensemble est la montée en puissance du désir de vengeance. Verdi y montre les logiques à la fois passionnelle (le chœur) et préméditée (Procida) en jeu en politique.

Les deux explications proposées sur ce passage ont donné satisfaction. La première a bien mis en valeur la logique paradoxale de l'action politique, le rôle du regard et du silence, l'usage antiphrastique de la fête (la première, celle des Siciliens, la deuxième, celle des Français), pour conclure sur l'importance des affects dans le monde verdien et sur l'ambiguïté de l'action politique. Il est dommage que cette candidate ait manqué du référent culturel du rapt des Sabines pour étayer son propos. La deuxième explication, encore meilleure, a souligné la dimension métathéâtrale du passage en montrant que Procida avait le rôle d'un metteur en scène ; par un usage intelligent des didascalies, elle a montré que la référence au rapt des Sabines donnait une dimension symbolique à la scène, soulignant que la femme sicilienne se faisait ici métaphore de l'Italie elle-même. Elle a, enfin, montré intelligemment le rythme qui anime paradoxalement la scène la plus silencieuse (sc. 7), et fait ressortir l'audace de Verdi qui propose un épisode de viol presque sur scène.

#### 2/ *Nabucco*, Acte II, scènes 4, 5, 6, 7, 8 (deux candidats)

Notes obtenues : 5/20 ; 10,5/20

Les explications sur *Nabucco* ont été moins performantes, alors que la scène où Nabucco exprime son *hybris* puis est foudroyé et sombre dans la folie est l'une des plus dramatiques de l'œuvre verdienne. On aurait aimé que soit bien mis en valeur le type de scénographie (mélodrame, *deus ex machina*) proposé par le premier Verdi. Au lieu de cela, une première explication est restée descriptive sans pour autant mettre en valeur les ponctuations théâtralement fortes de cet enchaînement de scènes. Le temps a été mal géré et l'explication est restée inachevée. On est même allé jusqu'au contre-sens, quand l'expression autoritaire « S'oda or me » a été définie comme une « *captatio benevolentiae* ». La deuxième explication, nettement



## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

meilleure, a bien montré le mécanisme dramaturgique, les traits d'*hybris* de Nabucco, le discours sur la tyrannie transparaissant de ces scènes. Une intéressante proposition de lecture a porté sur les deux filles de Nabucco, représentant symboliquement les deux formes de pouvoir s'offrant au roi. L'explication aurait pu être meilleure si elle n'avait pas été menée tambour battant et d'une voix neutre, et si elle avait évité quelques moments de paraphrase : le candidat s'est privé d'une force de persuasion et a un peu affaibli la portée de sa démonstration.

#### **3/ Lettre de Verdi à Piave, 8 février 1865, in Verdi. *L'uomo nelle sue lettere*, p. 601-602 (trois candidats)**

Notes obtenues : 11/20 (2) ; 6/20

Les résultats sont contrastés également sur le texte épistolaire. Deux candidats obtiennent la même note bien que l'un ait tiré la lettre vers un apologue réjouissant tandis que l'autre l'a analysé comme un exercice autobiographique montrant les paradoxes de Verdi en politique. Une excellente explication aurait montré comment ces deux rhétoriques se croisent, le Verdi maîtrisant par l'humour sa propre « légende », tandis que des éléments révèlent le lien de proximité/désenchantement du musicien par rapport à la politique de son époque – et aurait fait une place aussi au destinataire de la lettre, Piave, qui n'a pas été vraiment caractérisé et permet pourtant, plus qu'un autre destinataire, une rhétorique à deux niveaux. Une troisième explication a simplifié au contraire excessivement le texte, et après une maigre introduction de deux minutes, l'a décrit de façon peu exigeante, le réduisant à une « farce », pour conclure de façon très générale sur la valeur autobiographique d'un texte épistolaire, sans évaluer le fait qu'une lettre peut mentir ou cacher autant que révéler.

---

#### **Question 4 – Antonio Gramsci**

Les candidats semblent maîtriser l'exercice de l'explication de texte, même si le jury a pu constater un manque de rigueur dans la méthodologie, qui a amené certains candidats à plaquer de manière arbitraire une problématique qui ne laissait pas apparaître la spécificité du texte. Les deux extraits proposés n'étant pas trop longs, ils ont permis aux candidats d'être assez exhaustifs dans leur analyse. On a parfois remarqué quelques manquements sur des points intéressants, qui auraient pu rendre l'explication plus riche. Quelques fautes de langue chez les francophones ont été remarquées : quelques erreurs d'accent et quelques problèmes avec les gémées (redoublement ou son contraire), ainsi que quelques expressions calquées.



## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

---

#### 1/ *Lettere dal carcere*, Lettre du 02 janvier 1927 à Piero Sraffa (deux candidats)

Notes obtenues : 06/20; 08/20.

Les deux explications entendues par le jury ont été globalement décevantes concernant cette lettre célèbre de Gramsci. Dans les deux cas, le jury a regretté que les candidats se contentent de simplement décrire le texte sans jamais chercher à en discerner le sens. De manière générale, le texte a été lu à partir du simple prisme biographique, les deux candidats se contentant plus ou moins de relier cette lettre avec un moment précis de la vie de Gramsci suite à son arrestation et sa déportation. Si les deux explications manifestaient très clairement une bonne préparation et une bonne connaissance des *Lettere*, le recours à la simple biographie comme schéma explicatif se révélait trop étroit et empêchait une véritable lecture problématique du texte. Bien évidemment, le jury n'attendait pas une lecture straussienne de ce texte consistant à lire la lettre comme un rébus et à discerner un éventuel sens caché du texte. Mais une lecture trop descriptive ne permettait pas non plus d'en montrer la dynamique interne. Par exemple, « l'orologio del campanile che era fermo da 6 mesi » n'a pas fait l'objet d'une analyse précise (notamment concernant l'engagement de Gramsci dans l'histoire). Les questions posées par le jury ont visiblement désarmé les candidats alors qu'elles étaient explicitement ouvertes, comme cela a été rappelé à chaque fois. Ces questions, il faut à nouveau le rappeler, n'ont aucunement le but de mettre les candidats en difficulté, mais de leur permettre d'approfondir leur approche, de la corriger ou de la développer.

#### 2/ *Lettere dal carcere*, Lettre du 26 mars 1927 à Teresina (deux candidats)

Notes obtenues : 07/20 ; 11/20.

Cette lettre adressée à Teresina proposait une réflexion particulièrement novatrice sur la question de la langue et plus précisément du statut de la langue sarde. Il s'agissait encore une fois d'une lettre célèbre que les candidats ne pouvaient bien évidemment pas ignorer et qui abordait la question de la langue, centrale comme on le sait dans la pensée de Gramsci. Les deux prestations ont été inégales, une insistant notamment sur les prétendues « erreurs » de Gramsci. Bien évidemment, si le jury n'attend aucune orientation précise et est particulièrement sensible à l'esprit critique des candidats, l'hostilité vis-à-vis d'un des plus grands penseurs italiens a pu surprendre, même si cela n'a pas remis en cause d'autres qualités dans la prestation orale. De manière générale, les deux explications ont pâti d'un manque flagrant de contextualisation, les deux prestations se limitant plus ou moins à tenter de réduire cette lettre à des considérations générales sur le statut du langage dans la doctrine gramscienne. Le jury a également pu regretter un manque d'attention et de sensibilité à la spécificité du statut rhétorique de ce texte de Gramsci. La forme épistolaire, les conditions d'écriture auraient mérité une attention précise, ce qui aurait permis une approche pertinente du texte. Par exemple, le jury a su apprécier les rapprochements avec les *Quaderni*, mais a été étonné de voir que ces rapprochements se faisaient *in abstracto*, sans jamais tenir compte du statut profondément différent de ces textes. De même, la solution consistant à réduire ce texte à un simple



## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

épiphénomène biographique ou à le fonder dans des considérations générales sur la philosophie du langage ne pouvait évidemment pas suffire et a amené les deux candidats, à des degrés divers, à ne pas savoir éviter la simple paraphrase. Il en a résulté une certaine imprécision dans l'emploi de termes tels que « lingua », « dialetto » et « gergo », ce qui a amené le jury à poser des questions lors de l'entretien final : en effet, le jury a remarqué certains doutes sur la signification des mots et surtout sur l'emploi que Gramsci en fait ; on se réfère surtout au mot « gergo » qui est utilisé ici à des fins clairement polémiques, ce qui n'a pas été mis suffisamment en avant par les candidats. La valeur affective de la langue sarde n'a pas non plus été mentionnée, les candidats se limitant à nouveau à de simples remarques générales sur la question du langage chez le penseur sarde



## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

# LEÇONS (en langue italienne et en langue française)

## Question 1 – Boccace, *Elegia di Madonna Fiammetta* et *Corbaccio*

### Sujets proposés

1. La bestialité dans *l'Elegia di Madonna Fiammetta* et dans le *Corbaccio*
2. Les règles et les lois dans *l'Elegia di Madonna Fiammetta* et dans le *Corbaccio*

Notes obtenues : 13/20 ; 14/20 ; 12/20 ; 10/20 ; 16/20 ; 16/20

Les notes attribuées démontrent que les candidats se sont présentés non seulement munis d'une préparation adéquate concernant les œuvres au programme et leur contexte historique et culturel, mais aussi d'une bonne maîtrise de l'exercice de la leçon. Ils avaient notamment conscience de ce que doivent être le but autant que la structure d'un tel exercice.

Une difficulté particulière des leçons qui portaient sur la question 1 était de garder l'unité d'une réflexion concernant deux œuvres de Boccace, différentes non seulement dans leurs formes et leurs contenus, mais aussi dans la mesure où elles répondent à deux phases distinctes dans la production (et donc dans la conception littéraire) de l'auteur. L'enjeu a été bien souligné et même transformé en un atout du discours critique par les candidats les plus aguerris.

Dans certains cas, les candidats ont essayé de réécrire les sujets proposés, en les transformant en quelque chose de plus aisément maîtrisable pour eux, proche de leurs intérêts ou de leurs connaissances, par exemple à travers le passage progressif de la bestialité à l'amour comme force sauvage, et donc faisant glisser le sujet vers l'identification d'une opposition avec la tradition courtoise. Si, d'une certaine manière, ce type d'articulation est acceptable et constitue une des possibles techniques de construction d'une leçon, et même si aucun des candidats n'a réellement couru le risque de tomber dans un véritable hors-sujet, il faut souligner que la construction d'oppositions artificielles reste dans le meilleur des cas un escamotage plutôt élémentaire, qui en général indique une incapacité à mobiliser une exemplification nourrie tirée des textes au programme. Il est encore plus dangereux de choisir une stratégie consistant à étaler sa connaissance d'autres œuvres de Boccace ou de la littérature de la période concernée, sans la lier concrètement à la réflexion sur le sujet proposé.

En général, les leçons les plus appréciées par le jury ont été celles où un plan rigoureux et bien lié au sujet proposé a été d'abord énoncé et ensuite développé par les candidats à travers une exemplification





## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

appropriée et le recours à une vraie problématisation. La tension interprétative doit porter à la fois sur le plan rhétorique et formel et sur l'analyse critique et littéraire, afin d'aboutir à des conclusions aptes à bien situer les œuvres au programme dans le contexte culturel qui est le leur et dans les enjeux spécifiques qu'elles portent.

En ce qui concerne le sujet sur la « bestialité », les candidats étaient invités à réfléchir sur le statut rhétorique des œuvres au programme, notamment à travers des observations sur la construction linguistique et éventuellement sur l'opposition entre parole et bestialité. Les exemples – évidemment plus évidents dans le *Corbaccio*, mais pas du tout absents dans l'*Elegia* – pouvaient enrichir la leçon en introduisant des références à la culture de Boccace et à son rapport avec les sources classiques.

Les enjeux philosophiques et littéraires de ce sujet étaient en fait multiples : l'opposition bestialité/humanité pouvait conduire les candidats à discuter la notion d'amour chez Boccace (par exemple par rapport à la définition dantesque), le rôle de la chasse dans l'imaginaire de l'amour courtois, la conception du mariage, le lien amour/folie et donc le problème du libre arbitre et du statut du poète, jusqu'à concevoir l'expérience littéraire de Boccace comme un voyage éthique et culturel de la bestialité vers l'humanité.

Le deuxième sujet proposé pour la question 1 comportait une difficulté dans la définition de la distinction entre lois et règles. Il convenait de souligner la différence juridique des unes par rapport aux autres mais aussi, symétriquement, le caractère de nécessité (même sous des aspects différents) qui les unit. Cet aspect devait ensuite être mis en parallèle avec la notion de lois/règles littéraires qui gouvernent le monde de l'écriture pour Boccace et donc son projet d'un dépassement de la tradition au bénéfice de la construction d'un rapport original à la question de l'auteur.

La possibilité de faire recours à la notion de « comportement », ainsi qu'à la question de la réciprocité et en général à celle des règles dans la relation amoureuse tout comme, au contraire, l'idée de l'amour comme une forme d'opposition par rapport aux conventions sociales (et donc le problème du statut des personnages, de leur 'honneur') a constitué pour certains candidats un outil efficace pour échapper au danger d'une leçon aplatie sur l'opposition binaire et simpliste proposée par les deux termes du sujet (lois/règles).

Il était également approprié de souligner, comme l'ont fait certains candidats, la formation juridique de Boccace. Un recours intelligent aux notions de la critique littéraire a mis en lumière les différences de statut entre la poésie épique, le roman ou la construction littéraire de Boccace, en tant qu'elle est une tentative de restaurer une certaine conformité entre les comportements des protagonistes (amants) et les codes sociaux de l'époque, en proposant l'activité de l'écrivain comme une forme de régulation et en défendant la revendication d'un rôle (la primauté de l'amour et son indéniable acceptation).

## Question 2 – Luigi Pulci, *Morgante*

### Sujets proposés



## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

1. *Épopée et parodie dans le Morgante*
2. *La question religieuse dans le Morgante*

Notes obtenues : 14/20 ; 13/20 ; 14/20 ; 18/20 ; 6/20

Les deux sujets proposés pour la question 2 relevaient de questions figurant parmi les plus débattues dans la critique littéraire sur l'œuvre de Pulci. Si ces sujets n'avaient donc rien de surprenant, le danger était de choisir un développement réduit aux blocs thématiques des cours de préparation, au risque de proposer au jury un montage de fiches de lecture ou pire de chapitres de manuels d'histoire littéraire. Dans le cas de sujets attendus et solidement enracinés dans la tradition critique, le jury recommande aux candidats de privilégier une réflexion centrée sur l'articulation logique des notions évoquées dans l'œuvre au programme.

Le sujet portant sur la relation entre épopée et parodie dans le *Morgante* ne prévoyait pas une dichotomie simpliste entre les deux termes proposés, mais demandait aux candidats un véritable effort de problématisation fondée sur une connaissance directe et approfondie du poème : la notion d'épopée chrétienne pouvait être convoquée par rapport à l'usage des sources par Pulci ; la discussion de la parodie impliquait une analyse rhétorique fine des stratégies linguistiques de Pulci, de sa conception de la poésie en tant que *ludus*, et de sa tendance constante à une forme de syncrétisme littéraire. Un développement trop schématique du sujet, proposé par un candidat, consistait à isoler les éléments parodiques dans les 23 premiers *cantari* et les éléments épico-tragiques dans les 5 derniers *cantari*, en posant comme problématique de la leçon la question de l'existence d'une véritable césure entre les soi-disant *Morgante 1* et *Morgante 2* (cette leçon a été en tout cas bien notée par le jury, en considération d'une connaissance approfondie et réfléchie du poème manifestée par le candidat, ainsi que par sa capacité à nourrir le schéma trop simpliste qu'il avait proposé par des observations efficaces sur la langue de Pulci, sur son usage de la notion de « figura », et sur l'idée d'un usage de la parodie dans le rapport de Pulci avec ses sources, vraies ou présumées).

Le deuxième sujet proposé pour la question 2 demandait aux candidats non seulement une connaissance du *Morgante*, mais aussi du cadre politique et culturel de Florence dans la deuxième moitié du Quattrocento.

Les candidats ont justement souligné que le recours au domaine de la religion dans le *Morgante*, par exemple à travers des citations bibliques, implique en effet l'usage d'une notion de distanciation (se servir de la Bible pour mieux s'en affranchir). Cette perspective a permis aux candidats de faire référence à la problématique religieuse du *Morgante* comme à un aspect de l'enjeu politique contemporain dans la Florence de Pulci.

Dans ce cadre, la leçon qui a été la mieux notée par le jury a été capable de soulever l'aspect rituel et social dans la religiosité du XV<sup>e</sup> siècle : la ritualité et l'adhésion collectives à une éthique partagée font de l'aspect religieux un des ingrédients du projet littéraire de Pulci. Sur ce plan les sources 'nobles' de Pulci, la *Commedia* et la Bible, participent au même niveau à la construction d'un jeu littéraire, où le patrimoine de l'imaginaire traditionnel est manipulé et détourné à travers l'usage de l'antiphrase (qui est un outil bien identifié propre à la construction rhétorique médiévale). Le sujet religieux devient donc un élément de



## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

stratégie narrative pour Pulci afin de parler de lui-même et de son temps, et, dans cette perspective, la religion n'est plus seulement la façon de déclencher le comique ou les effets parodiques, mais elle représente un véritable élément constitutif des structures narratives du poème.

Les deux défauts les plus significatifs manifestés dans les leçons consistaient d'un côté dans la tentative de réécrire le sujet proposé pour le rapprocher des connaissances du candidat (par exemple en discutant la question religieuse dans l'œuvre de Pulci comme une sorte d'interrogation sur le rôle de l'homme dans la vision du monde humaniste) et, d'un autre côté, dans l'effort d'étaler ses propres connaissances (parfois très scolaires) sur l'auteur et la période, sans mettre en évidence le moindre lien avec le sujet ou la problématique esquissés dans le plan proposé, ce qui allait parfois jusqu'à des détournements interprétatifs (par exemple concevoir la bataille de Roncevaux comme une critique des guerres de religion, ce qui constitue un anachronisme plutôt grave en l'occurrence).

Enfin, le jury s'étonne qu'aucun des candidats, à propos du sujet concernant la religion chez Pulci, n'ait cru opportun de souligner que, dans la réalité historique, la défaite de Roncevaux fut infligée par des Basques, qui devinrent des musulmans seulement à l'époque de la *Chanson de Roland*, suivant une logique de contribution à l'imaginaire des croisades, et que la perspective ironique de Pulci prend probablement à son propre compte la déconstruction de cet imaginaire.

En général les candidats qui ont obtenu les notes les plus élevées ont démontré une véritable capacité à proposer un plan clair, à le développer de façon riche et adéquate, et, dans les cas les meilleurs, à aboutir à des conclusions ouvertes qui présupposent un véritable questionnement critique et manifestent du même coup des aptitudes réelles au métier d'enseignant.

### Question 3 – Giuseppe Verdi. Opéra et politique

Rappelons d'une part qu'une leçon n'est ni une question de cours ni une fiche à réciter, d'autre part que le jury n'attend pas un traitement plutôt qu'un autre : il est attentif non seulement à la maîtrise que le candidat manifeste du programme, mais au raisonnement que construit la leçon à partir du sujet donné. Il est donc indispensable que le ou les termes du sujet soient interrogé(s) dès l'introduction, afin qu'émerge la proposition d'un parcours analytique, puis au fil du propos pour affiner la réflexion. On ne souhaite pas que le sens de ces termes soit considéré comme escompté et leur présence simplement illustrée au moyen des œuvres au programme et de problématiques passe-partout, mais que leur analyse permette une approche critique des œuvres et mette au jour un mécanisme artistique propre à l'auteur concerné.

Concernant Verdi, il était souhaitable de faire appel aux livrets mais aussi aux lettres, sans se cantonner aux œuvres au programme de l'épreuve d'explication de texte. De même la connaissance du contexte historique devait être invoquée : il ne s'agissait pas de faire des excursus historiques, mais d'utiliser ce que l'on sait de l'histoire pour mieux analyser le propos verdien.

Les candidats ont tous montré qu'ils connaissaient la méthode de la leçon, mais ont parfois été décevants quant au degré d'approfondissement des sujets proposés sur Verdi, limitant leur corpus d'opéras étudiés et se contentant de tronçonner les notions en plusieurs points pour faire un plan, sans qu'apparaisse



## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

une logique démonstrative. On regrette également que les exemples ne soient parfois que l'occasion de raconter les intrigues plutôt que de les analyser, ou de soutenir des propos génériques susceptibles de s'appliquer à n'importe quel sujet. Les exemples ne peuvent être enchaînés sans effort de progression, notamment pour renchérir sur une même idée ; mobilisés à bon escient, ils doivent être calibrés pour avancer clairement dans la réflexion, en opérant des distinctions précises, en évitant les redites et en ménageant des transitions efficaces.

Bien souvent le genre opératique n'a fait l'objet d'aucune réflexion et l'introduction comme le développement ont négligé la prise en compte de l'aspect scénique et la dynamique théâtrale et musicale. Il va de soi qu'aucune compétence technique en musicologie ou en scénographie n'était attendue, mais le fait de négliger totalement le fait que l'œuvre de Verdi soit faite pour la musique, pour le chant et pour le théâtre n'était pas souhaitable : dans certaines leçons les mots scène, musique, voix, représentation, dramaturgie étaient totalement absents, de même que toute référence au rythme. Pourtant les termes des sujets proposés (l'action, la désillusion, la trahison) appelaient aussi une réflexion sur les aspects théâtraux. De ce point de vue, les leçons sont souvent apparues ternes, hormis une leçon remarquable d'intelligence qui a véritablement construit un parcours de pensée original, prenant des risques pour proposer des interprétations personnelles, et reposant sur des compétences littéraires mais également liées à la fois au genre opératique et au contexte historique.

#### Sujets proposés

##### 1/ La disillusione (2 candidats)

Notes obtenues : 5/20 ; 7/20

Les candidats se sont attachés à la désillusion des personnages verdiens et à la réaction qu'elle pouvait provoquer pour le public d'un point de vue politique, plutôt qu'au désenchantement grandissant chez Verdi. Non seulement les réflexions parfois proposées sur le jeu d'illusions sur lequel reposerait la dynamique théâtrale sont demeurées par trop schématiques, mais le désenchantement de Verdi lui-même n'a été abordé qu'en passant ou s'est trouvé restreint au cadre général des déceptions d'une génération de patriotes, alors même qu'il pouvait faire l'objet, chez Verdi, d'analyses plus ciblées. En effet, l'œuvre et la correspondance du compositeur expriment souvent de la déception après l'Unité, et l'on aurait aimé que les développements prennent en compte non seulement le propos politique mais aussi le propos *sur* la politique qui chez Verdi ne reste pas enthousiaste d'un bout à l'autre de sa carrière.

##### 2/ Tradire (3 candidats)

Notes obtenues : 9/20 ; 12/20 ; 17/20

Une première leçon s'est attachée à étudier l'action de trahir dans la sphère privée puis publique, puis a montré les possibles rédemptions du traître. Une autre leçon a opposé le traître au sens littéral, personnage mauvais, à la trahison nécessaire émanant d'un conflit, montrant dans une troisième partie que cela enrichit



## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

le schéma tragique. Une troisième leçon, très fine, a mis en lumière le rôle de la trahison dans la dramaturgie verdienne, montrant qu'elle n'est pas un simple expédient théâtral établissant un conflit, mais met parfois en question la valeur performative elle-même de la parole opératique, et enfin concerne de plus en plus de héros qui sont eux-mêmes conduits à trahir un principe initial, ce qui correspond à une mise en crise du premier drame verdien et du *Risorgimento* lui-même. Cette dernière leçon, la meilleure de la session, est la seule à avoir pris en considération l'énonciation verbale du sujet – « trahir » et non pas « la trahison ». Concernant la technique d'exposition, elle n'avait pas pour but de *se conformer* à une méthode mais de *s'en servir*, comme d'un outil permettant une progression par affinements successifs.

#### 3/ L'azione (3 candidats)

Notes obtenues : 10,5/20 ; 12/20 ; 2/20

Une leçon a opposé l'aspect gestuel et rythmique de l'action verdienne à la dimension morale de l'action, puis à sa dimension performative voulant provoquer l'action du spectateur. Une autre leçon a montré les dimensions lyrique (un élan passionnel), éthique (un combat collectif) et esthétique (quand l'action paralysée modifie le rythme dramaturgique, comme le montrent l'empoisonnement de Simon Boccanegra et l'écrasement de Don Carlos) du sujet, intégrant un aspect évolutif dans la réflexion en posant la question de la possibilité de l'action : l'œuvre de Verdi ne répond pas d'un bout à l'autre aux mêmes logiques. Ces deux exercices dignes d'intérêt se sont opposés à une troisième leçon très décevante, parce que confuse et parsemée de poncifs, maîtrisant mal le déploiement d'une démonstration et ponctuant le propos de lectures fades au moment même où les extraits choisis exprimaient l'enthousiasme.

On rappellera donc que la leçon est un exercice qui repose à la fois sur la logique de l'agencement démonstratif et sur le reflet de la fréquentation des textes, qui doivent être bien connus, et mis en valeur au moment de leur citation : indignation, ironie, douleur peuvent être sensibles. Sans être théâtrale elle-même, la leçon perd de son élan si les lectures sont mécaniques. La logique méthodique et le souffle des citations contribuent toutes deux à la clarté de l'exposition et mettent en lumière les qualités pédagogiques des candidats.

#### Question 4 – Antonio Gramsci

##### Sujet proposé

#### Educazione e politica (3 candidats)

Notes obtenues : 6/20 ; 10/20 ; 14/20

Le sujet proposé ne devait pas étonner les candidats tant la notion d'éducation est centrale dans la pensée de Gramsci et a fait l'objet de nombreux traitements dans la littérature critique consacrée à cet auteur. Il n'en reste pas moins que le défaut déjà constaté tant en dissertation qu'en explication de texte a



## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

été également visible dans les prestations des candidats. La centralité de la question de l'éducation ne supposait pas de restituer une doctrine – ou pire encore un cours – mais d'interroger problématiquement un concept et d'en tirer toute la force problématique en le mettant en relation avec le champ politique. De ce point de vue, plutôt que de restituer des considérations générales sur l'importance de l'éducation dans la pensée de Gramsci, ou, plus grave pour une leçon, de confondre le concept d'éducation avec celui plus général de « culture » et finir par oublier le sujet, il aurait été intéressant d'approfondir la notion d'éducation, en la distinguant par exemple de l'instruction, en la contextualisant dans le système éducatif italien, en posant la question de l'éducateur, de la formation des éducateurs, du rôle de l'État, du statut de l'enfant, des programmes scolaires, etc., un ensemble de perspectives qui aurait permis d'aborder de manière originale le sujet. Une bonne leçon a su convoquer de manière habile la question de l'enfance, relier les considérations des *Quaderni del carcere* avec les remarques sur l'éducation qui émaillent les *Lettere*, notamment les nombreux passages où Gramsci se préoccupe de l'éducation de ses propres enfants, tout en offrant une contextualisation éclairante du sujet.

---



## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

---

## STATISTIQUES



## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

Annuaire des candidats									
Année scolaire 2023-2024									
Niveau : 2ème degré									
Matière : Mathématiques									
N°	Prénom	Nom	Classe	Notes	Notes	Notes	Notes	Notes	Notes
1	Abdullah	Abdullah	2023	45	55	65	75	85	95
2	Abdullah	Abdullah	2023	45	55	65	75	85	95
3	Abdullah	Abdullah	2023	45	55	65	75	85	95
4	Abdullah	Abdullah	2023	45	55	65	75	85	95
5	Abdullah	Abdullah	2023	45	55	65	75	85	95
6	Abdullah	Abdullah	2023	45	55	65	75	85	95
7	Abdullah	Abdullah	2023	45	55	65	75	85	95
8	Abdullah	Abdullah	2023	45	55	65	75	85	95
9	Abdullah	Abdullah	2023	45	55	65	75	85	95
10	Abdullah	Abdullah	2023	45	55	65	75	85	95





# Concours de recrutement du second degré

## Rapport de jury

---

Rapport de jury									
Matière : <b>Mathématiques</b>									
Niveau : <b>2<sup>de</sup></b>									
Date de l'épreuve : <b>10/06/2010</b>									
Lieu de l'épreuve : <b>Centre de recrutement de Valenciennes</b>									
N°	Nom	Prénom	Matricule	Classe	Notes	Notes	Notes	Notes	Notes
1	BOUAFIA	YOUSSEF	10000000000000000000	2 <sup>de</sup>	10	10	10	10	10
2	BOUAFIA	YOUSSEF	10000000000000000000	2 <sup>de</sup>	10	10	10	10	10
3	BOUAFIA	YOUSSEF	10000000000000000000	2 <sup>de</sup>	10	10	10	10	10
4	BOUAFIA	YOUSSEF	10000000000000000000	2 <sup>de</sup>	10	10	10	10	10
5	BOUAFIA	YOUSSEF	10000000000000000000	2 <sup>de</sup>	10	10	10	10	10
6	BOUAFIA	YOUSSEF	10000000000000000000	2 <sup>de</sup>	10	10	10	10	10
7	BOUAFIA	YOUSSEF	10000000000000000000	2 <sup>de</sup>	10	10	10	10	10
8	BOUAFIA	YOUSSEF	10000000000000000000	2 <sup>de</sup>	10	10	10	10	10
9	BOUAFIA	YOUSSEF	10000000000000000000	2 <sup>de</sup>	10	10	10	10	10
10	BOUAFIA	YOUSSEF	10000000000000000000	2 <sup>de</sup>	10	10	10	10	10







## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

COMMISSION DE JURY										
Concours de recrutement des enseignants du second degré										
Année scolaire 2019-2020										
Matière : Français										
Candidat	N°	Nom	Prénoms	Épreuve de Français				Épreuve de Mathématiques		
				1	2	3	4	1	2	3
1	1001	BOURASSA	YVES	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
2	1002	BOURASSA	YVES	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
3	1003	BOURASSA	YVES	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00

Page 1 sur 1

Page 1 sur 1





## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

M. [Nom]			
[Titre]			
[Texte]			
[Texte]			
[Texte]	[Texte]	[Texte]	[Texte]
[Texte]	[Texte]	[Texte]	[Texte]
[Texte]	[Texte]	[Texte]	[Texte]
[Texte]	[Texte]	[Texte]	[Texte]
[Texte]	[Texte]	[Texte]	[Texte]
[Texte]	[Texte]	[Texte]	[Texte]
[Texte]	[Texte]	[Texte]	[Texte]
[Texte]	[Texte]	[Texte]	[Texte]
[Texte]	[Texte]	[Texte]	[Texte]
[Texte]	[Texte]	[Texte]	[Texte]



# Concours de recrutement du second degré

## Rapport de jury

Rapport de jury			
Concours de recrutement du second degré			
Année scolaire 2014 - 2015			
Matière : Français			
Niveau : 6ème			
N°	Nom	Classe	Notes
1	...	...	...
2	...	...	...
3	...	...	...
4	...	...	...
5	...	...	...
6	...	...	...
7	...	...	...
8	...	...	...
9	...	...	...
10	...	...	...
11	...	...	...
12	...	...	...
13	...	...	...
14	...	...	...
15	...	...	...
16	...	...	...
17	...	...	...
18	...	...	...
19	...	...	...
20	...	...	...
21	...	...	...
22	...	...	...
23	...	...	...
24	...	...	...
25	...	...	...
26	...	...	...
27	...	...	...
28	...	...	...
29	...	...	...
30	...	...	...
31	...	...	...
32	...	...	...
33	...	...	...
34	...	...	...
35	...	...	...
36	...	...	...
37	...	...	...
38	...	...	...
39	...	...	...
40	...	...	...
41	...	...	...
42	...	...	...
43	...	...	...
44	...	...	...
45	...	...	...
46	...	...	...
47	...	...	...
48	...	...	...
49	...	...	...
50	...	...	...
51	...	...	...
52	...	...	...
53	...	...	...
54	...	...	...
55	...	...	...
56	...	...	...
57	...	...	...
58	...	...	...
59	...	...	...
60	...	...	...
61	...	...	...
62	...	...	...
63	...	...	...
64	...	...	...
65	...	...	...
66	...	...	...
67	...	...	...
68	...	...	...
69	...	...	...
70	...	...	...
71	...	...	...
72	...	...	...
73	...	...	...
74	...	...	...
75	...	...	...
76	...	...	...
77	...	...	...
78	...	...	...
79	...	...	...
80	...	...	...
81	...	...	...
82	...	...	...
83	...	...	...
84	...	...	...
85	...	...	...
86	...	...	...
87	...	...	...
88	...	...	...
89	...	...	...
90	...	...	...
91	...	...	...
92	...	...	...
93	...	...	...
94	...	...	...
95	...	...	...
96	...	...	...
97	...	...	...
98	...	...	...
99	...	...	...
100	...	...	...





# Concours de recrutement du second degré

## Rapport de jury

ANNÉE 2014				
Matière : Français				
Niveau : 2 <sup>ème</sup> degré				
Date de l'épreuve : 15/03/2014				
Lieu de l'épreuve : ...				
N°	NOM	Prénoms	Classe	Notes
1	...	...	...	...
2	...	...	...	...
3	...	...	...	...
4	...	...	...	...
5	...	...	...	...
6	...	...	...	...
7	...	...	...	...
8	...	...	...	...
9	...	...	...	...
10	...	...	...	...





## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

---

M. [Nom] / [Prénom]			
Rapport de jury			
M. [Nom] / [Prénom]			
M. [Nom] / [Prénom]			
M. [Nom] / [Prénom]			
[Nom]	[Prénom]	[Moyenne]	[Classement]
[Nom]	[Prénom]	[Moyenne]	[Classement]
[Nom]	[Prénom]	[Moyenne]	[Classement]
[Nom]	[Prénom]	[Moyenne]	[Classement]
[Nom]	[Prénom]	[Moyenne]	[Classement]

[Texte]

[Texte]





# Concours de recrutement du second degré

## Rapport de jury

ANNÉE 2014 / 2015						
Région de la Bretagne						
Niveau : 2nd - Discipline : Français						
Matière : Français - Classe : 2nde - Spécialité : Français - Niveau : 2nde						
Ordre	Nom	Prénom	Notes	Notes	Admission	Préférence
01	BOUVERET	ALICE	10,00	10,00		
02	BOUVERET	ALICE	10,00	10,00		
03	BOUVERET	ALICE	10,00	10,00		
04	BOUVERET	ALICE	10,00	10,00		
05	BOUVERET	ALICE	10,00	10,00		
06	BOUVERET	ALICE	10,00	10,00		
07	BOUVERET	ALICE	10,00	10,00		
08	BOUVERET	ALICE	10,00	10,00		
09	BOUVERET	ALICE	10,00	10,00		
10	BOUVERET	ALICE	10,00	10,00		
11	BOUVERET	ALICE	10,00	10,00		
12	BOUVERET	ALICE	10,00	10,00		
13	BOUVERET	ALICE	10,00	10,00		
14	BOUVERET	ALICE	10,00	10,00		
15	BOUVERET	ALICE	10,00	10,00		
16	BOUVERET	ALICE	10,00	10,00		
17	BOUVERET	ALICE	10,00	10,00		
18	BOUVERET	ALICE	10,00	10,00		
19	BOUVERET	ALICE	10,00	10,00		
20	BOUVERET	ALICE	10,00	10,00		
21	BOUVERET	ALICE	10,00	10,00		
22	BOUVERET	ALICE	10,00	10,00		
23	BOUVERET	ALICE	10,00	10,00		
24	BOUVERET	ALICE	10,00	10,00		
25	BOUVERET	ALICE	10,00	10,00		
26	BOUVERET	ALICE	10,00	10,00		
27	BOUVERET	ALICE	10,00	10,00		
28	BOUVERET	ALICE	10,00	10,00		
29	BOUVERET	ALICE	10,00	10,00		
30	BOUVERET	ALICE	10,00	10,00		
31	BOUVERET	ALICE	10,00	10,00		
32	BOUVERET	ALICE	10,00	10,00		
33	BOUVERET	ALICE	10,00	10,00		
34	BOUVERET	ALICE	10,00	10,00		
35	BOUVERET	ALICE	10,00	10,00		
36	BOUVERET	ALICE	10,00	10,00		
37	BOUVERET	ALICE	10,00	10,00		
38	BOUVERET	ALICE	10,00	10,00		
39	BOUVERET	ALICE	10,00	10,00		
40	BOUVERET	ALICE	10,00	10,00		
41	BOUVERET	ALICE	10,00	10,00		
42	BOUVERET	ALICE	10,00	10,00		
43	BOUVERET	ALICE	10,00	10,00		
44	BOUVERET	ALICE	10,00	10,00		
45	BOUVERET	ALICE	10,00	10,00		
46	BOUVERET	ALICE	10,00	10,00		
47	BOUVERET	ALICE	10,00	10,00		
48	BOUVERET	ALICE	10,00	10,00		
49	BOUVERET	ALICE	10,00	10,00		
50	BOUVERET	ALICE	10,00	10,00		

000001 - 00000000

000001 - 00000000



# Concours de recrutement du second degré

## Rapport de jury

---

CONCOURS DE RECRUTEMENT DU SECOND DEGRÉ					
ÉPREUVE DE FRANÇAIS (ÉCRIT)					
ANNEE 2014 - CONCOURS DE RECRUTEMENT DU SECOND DEGRÉ					
Matière : Français (Lettres) - Niveau : 2 <sup>ème</sup> cycle					
Niveau : 2 <sup>ème</sup> cycle - Matière : Français (Lettres) - Niveau : 2 <sup>ème</sup> cycle					
N°	Nom	Prénom	Sexe	Statut	Classement
01	BOUAFIA	ABDEL	M	Titulaire	1

Page 2 sur 2

Page 2 sur 2



# Concours de recrutement du second degré

## Rapport de jury

ANNUÉE 2014-2015						
RÉGION ÎLE-DE-FRANCE						
ACADÉMIE DE PARIS						
MÉTIER : 100 - Enseignant (e) titulaire						
Niveau : 1000 - 10000 - 100000 - 1000000 - 10000000 - 100000000						
Ordre	Nom	Prénoms	Sexe	Année	Classement	Statut
01	ABRAHAM	ALICE	F	1985	1	
02	ABRAHAM	ALICE	F	1985	2	
03	ABRAHAM	ALICE	F	1985	3	
04	ABRAHAM	ALICE	F	1985	4	
05	ABRAHAM	ALICE	F	1985	5	
06	ABRAHAM	ALICE	F	1985	6	
07	ABRAHAM	ALICE	F	1985	7	
08	ABRAHAM	ALICE	F	1985	8	
09	ABRAHAM	ALICE	F	1985	9	
10	ABRAHAM	ALICE	F	1985	10	
11	ABRAHAM	ALICE	F	1985	11	
12	ABRAHAM	ALICE	F	1985	12	
13	ABRAHAM	ALICE	F	1985	13	
14	ABRAHAM	ALICE	F	1985	14	
15	ABRAHAM	ALICE	F	1985	15	
16	ABRAHAM	ALICE	F	1985	16	
17	ABRAHAM	ALICE	F	1985	17	
18	ABRAHAM	ALICE	F	1985	18	
19	ABRAHAM	ALICE	F	1985	19	
20	ABRAHAM	ALICE	F	1985	20	
21	ABRAHAM	ALICE	F	1985	21	
22	ABRAHAM	ALICE	F	1985	22	
23	ABRAHAM	ALICE	F	1985	23	
24	ABRAHAM	ALICE	F	1985	24	
25	ABRAHAM	ALICE	F	1985	25	
26	ABRAHAM	ALICE	F	1985	26	
27	ABRAHAM	ALICE	F	1985	27	
28	ABRAHAM	ALICE	F	1985	28	
29	ABRAHAM	ALICE	F	1985	29	
30	ABRAHAM	ALICE	F	1985	30	
31	ABRAHAM	ALICE	F	1985	31	
32	ABRAHAM	ALICE	F	1985	32	
33	ABRAHAM	ALICE	F	1985	33	
34	ABRAHAM	ALICE	F	1985	34	
35	ABRAHAM	ALICE	F	1985	35	
36	ABRAHAM	ALICE	F	1985	36	
37	ABRAHAM	ALICE	F	1985	37	
38	ABRAHAM	ALICE	F	1985	38	
39	ABRAHAM	ALICE	F	1985	39	
40	ABRAHAM	ALICE	F	1985	40	
41	ABRAHAM	ALICE	F	1985	41	
42	ABRAHAM	ALICE	F	1985	42	
43	ABRAHAM	ALICE	F	1985	43	
44	ABRAHAM	ALICE	F	1985	44	
45	ABRAHAM	ALICE	F	1985	45	
46	ABRAHAM	ALICE	F	1985	46	
47	ABRAHAM	ALICE	F	1985	47	
48	ABRAHAM	ALICE	F	1985	48	
49	ABRAHAM	ALICE	F	1985	49	
50	ABRAHAM	ALICE	F	1985	50	
51	ABRAHAM	ALICE	F	1985	51	
52	ABRAHAM	ALICE	F	1985	52	
53	ABRAHAM	ALICE	F	1985	53	
54	ABRAHAM	ALICE	F	1985	54	
55	ABRAHAM	ALICE	F	1985	55	
56	ABRAHAM	ALICE	F	1985	56	
57	ABRAHAM	ALICE	F	1985	57	
58	ABRAHAM	ALICE	F	1985	58	
59	ABRAHAM	ALICE	F	1985	59	
60	ABRAHAM	ALICE	F	1985	60	
61	ABRAHAM	ALICE	F	1985	61	
62	ABRAHAM	ALICE	F	1985	62	
63	ABRAHAM	ALICE	F	1985	63	
64	ABRAHAM	ALICE	F	1985	64	
65	ABRAHAM	ALICE	F	1985	65	
66	ABRAHAM	ALICE	F	1985	66	
67	ABRAHAM	ALICE	F	1985	67	
68	ABRAHAM	ALICE	F	1985	68	
69	ABRAHAM	ALICE	F	1985	69	
70	ABRAHAM	ALICE	F	1985	70	
71	ABRAHAM	ALICE	F	1985	71	
72	ABRAHAM	ALICE	F	1985	72	
73	ABRAHAM	ALICE	F	1985	73	
74	ABRAHAM	ALICE	F	1985	74	
75	ABRAHAM	ALICE	F	1985	75	
76	ABRAHAM	ALICE	F	1985	76	
77	ABRAHAM	ALICE	F	1985	77	
78	ABRAHAM	ALICE	F	1985	78	
79	ABRAHAM	ALICE	F	1985	79	
80	ABRAHAM	ALICE	F	1985	80	
81	ABRAHAM	ALICE	F	1985	81	
82	ABRAHAM	ALICE	F	1985	82	
83	ABRAHAM	ALICE	F	1985	83	
84	ABRAHAM	ALICE	F	1985	84	
85	ABRAHAM	ALICE	F	1985	85	
86	ABRAHAM	ALICE	F	1985	86	
87	ABRAHAM	ALICE	F	1985	87	
88	ABRAHAM	ALICE	F	1985	88	
89	ABRAHAM	ALICE	F	1985	89	
90	ABRAHAM	ALICE	F	1985	90	
91	ABRAHAM	ALICE	F	1985	91	
92	ABRAHAM	ALICE	F	1985	92	
93	ABRAHAM	ALICE	F	1985	93	
94	ABRAHAM	ALICE	F	1985	94	
95	ABRAHAM	ALICE	F	1985	95	
96	ABRAHAM	ALICE	F	1985	96	
97	ABRAHAM	ALICE	F	1985	97	
98	ABRAHAM	ALICE	F	1985	98	
99	ABRAHAM	ALICE	F	1985	99	
100	ABRAHAM	ALICE	F	1985	100	

Page 1 sur 100

Page 1 sur 100



# Concours de recrutement du second degré

## Rapport de jury

ANNÉE 2011					
Ministère de l'Éducation Nationale					
Concours de recrutement de professeurs des écoles					
Niveau : 2011 - Catégorie : 1 (1ère) - Spécialité : 1 (1ère)					
Niveau : 2011 - Catégorie : 1 (1ère) - Spécialité : 1 (1ère)					
N°	Nom	Prénoms	Classe	Classe	Classe
1	1	1	1	1	1
2	2	2	2	2	2
3	3	3	3	3	3
4	4	4	4	4	4
5	5	5	5	5	5
6	6	6	6	6	6
7	7	7	7	7	7
8	8	8	8	8	8
9	9	9	9	9	9
10	10	10	10	10	10

Page 1

Page 1



# Concours de recrutement du second degré

## Rapport de jury

---

[Blurred Title]						
[Blurred Title]						
[Blurred Title]						
[Blurred Title]						
[Blurred Title]						
[Blurred]	[Blurred]	[Blurred]	[Blurred]	[Blurred]	[Blurred]	[Blurred]
[Blurred]	[Blurred]	[Blurred]	[Blurred]	[Blurred]	[Blurred]	[Blurred]
[Blurred]	[Blurred]	[Blurred]	[Blurred]	[Blurred]	[Blurred]	[Blurred]

[Blurred]

[Blurred]







# Concours de recrutement du second degré

## Rapport de jury

Commission de Jury					
Ministère de l'Éducation Nationale					
Concours de recrutement du second degré					
Matière : [Matière]					
Niveau : [Niveau]					
N°	Nom	Prénoms	Classe	Notes	Classement
1	[Nom]	[Prénoms]	[Classe]	[Notes]	[Classement]
2	[Nom]	[Prénoms]	[Classe]	[Notes]	[Classement]
3	[Nom]	[Prénoms]	[Classe]	[Notes]	[Classement]
4	[Nom]	[Prénoms]	[Classe]	[Notes]	[Classement]
5	[Nom]	[Prénoms]	[Classe]	[Notes]	[Classement]
6	[Nom]	[Prénoms]	[Classe]	[Notes]	[Classement]
7	[Nom]	[Prénoms]	[Classe]	[Notes]	[Classement]
8	[Nom]	[Prénoms]	[Classe]	[Notes]	[Classement]

[Text]

[Text]



# Concours de recrutement du second degré

## Rapport de jury

CONCOURS DE RECRUTEMENT DU SECOND DEGRÉ							
ÉPREUVE DE FRANÇAIS							
NOM : [Nom] Prénom : [Prénom] (N° de candidat : [N°])							
NOM DE LA COMMISSION : [Nom] Prénom : [Prénom] (N° de candidat : [N°])							
NOM DE LA COMMISSION : [Nom] Prénom : [Prénom] (N° de candidat : [N°])							
NOM		NOM		NOM		NOM	
[Nom]	[Nom]	[Nom]	[Nom]	[Nom]	[Nom]	[Nom]	[Nom]
[Nom]	[Nom]	[Nom]	[Nom]	[Nom]	[Nom]	[Nom]	[Nom]

[Text]

[Text]



# Concours de recrutement du second degré

## Rapport de jury

CONCOURS DE RECRUTEMENT DU SECOND DEGRÉ					
ÉPREUVE DE FRANÇAIS					
NOM : [Nom] Prénom : [Prénom] (N° de candidat : [N°])					
NOM DE LA COMMISSION : [Nom] Prénom : [Prénom] (N° de candidat : [N°])					
Ordre	Nom	Prénom	Notes	Classement	Observations
1	[Nom]	[Prénom]	[Note]	[Classement]	[Observations]
2	[Nom]	[Prénom]	[Note]	[Classement]	[Observations]
3	[Nom]	[Prénom]	[Note]	[Classement]	[Observations]
4	[Nom]	[Prénom]	[Note]	[Classement]	[Observations]
5	[Nom]	[Prénom]	[Note]	[Classement]	[Observations]
6	[Nom]	[Prénom]	[Note]	[Classement]	[Observations]
7	[Nom]	[Prénom]	[Note]	[Classement]	[Observations]
8	[Nom]	[Prénom]	[Note]	[Classement]	[Observations]
9	[Nom]	[Prénom]	[Note]	[Classement]	[Observations]
10	[Nom]	[Prénom]	[Note]	[Classement]	[Observations]

[Text]

[Text]



# Concours de recrutement du second degré

## Rapport de jury

ANNÉE 2011						
Ministère de l'Éducation nationale						
Concours : 2011 - Enseignement primaire						
Niveau : 2011 - 1ère année (1ère année) - Enseignement primaire						
Ordre	Nom	Prénoms	Sexe	Classe	Classe	Classe
01	101	101	M	101	101	101
02	102	102	F	102	102	102
03	103	103	M	103	103	103
04	104	104	F	104	104	104
05	105	105	M	105	105	105
06	106	106	F	106	106	106
07	107	107	M	107	107	107
08	108	108	F	108	108	108
09	109	109	M	109	109	109
10	110	110	F	110	110	110
11	111	111	M	111	111	111
12	112	112	F	112	112	112
13	113	113	M	113	113	113
14	114	114	F	114	114	114
15	115	115	M	115	115	115
16	116	116	F	116	116	116
17	117	117	M	117	117	117
18	118	118	F	118	118	118
19	119	119	M	119	119	119
20	120	120	F	120	120	120



# Concours de recrutement du second degré

## Rapport de jury

---

COMMISSION JURY					
Région de Bourgogne-Franche-Comté					
Niveau : 2nd - Enseignement primaire					
Matière : Mathématiques / Français / Enseignement Moral					
N°	Nom	Prénoms	Sexe	Statut	Observations
01	BOURGOIN	YVES	M	Titulaire	





# Concours de recrutement du second degré

## Rapport de jury

ANNÉE 2011						
RÉGION ÎLE-DE-FRANCE						
CONCOURS N° 123 - Enseignement de spécialité						
Matière : Mathématiques (Niveau : Lycée)						
Rang	Nom	Prénoms	Sexe	Année de naissance	Notes	Observations
01	M. DUPONT	Jean	M	1985	15,0	
02	M. MARTIN	Paul	M	1986	14,5	
03	M. ROBERT	Luc	M	1987	14,0	
04	M. LEBLANC	Thomas	M	1988	13,5	
05	M. MOREAU	Antoine	M	1989	13,0	
06	M. LAURENT	Maxime	M	1990	12,5	
07	M. BONNET	Julien	M	1991	12,0	
08	M. RIVIERE	Adrien	M	1992	11,5	
09	M. FERRIER	Clément	M	1993	11,0	
10	M. BOUQUET	Mathieu	M	1994	10,5	
11	M. LAFITE	Yannick	M	1995	10,0	
12	M. GARNIER	Timothée	M	1996	9,5	
13	M. BONNET	Lucas	M	1997	9,0	
14	M. MARTIN	Maxime	M	1998	8,5	
15	M. ROBERT	Antoine	M	1999	8,0	
16	M. LEBLANC	Thomas	M	2000	7,5	
17	M. MOREAU	Julien	M	2001	7,0	
18	M. LAURENT	Adrien	M	2002	6,5	
19	M. BONNET	Clément	M	2003	6,0	
20	M. BOUQUET	Mathieu	M	2004	5,5	
21	M. LAFITE	Yannick	M	2005	5,0	
22	M. GARNIER	Timothée	M	2006	4,5	
23	M. BONNET	Lucas	M	2007	4,0	
24	M. MARTIN	Maxime	M	2008	3,5	
25	M. ROBERT	Antoine	M	2009	3,0	
26	M. LEBLANC	Thomas	M	2010	2,5	
27	M. MOREAU	Julien	M	2011	2,0	
28	M. LAURENT	Adrien	M	2012	1,5	
29	M. BONNET	Clément	M	2013	1,0	
30	M. BOUQUET	Mathieu	M	2014	0,5	
31	M. LAFITE	Yannick	M	2015	0,0	
32	M. GARNIER	Timothée	M	2016	0,0	
33	M. BONNET	Lucas	M	2017	0,0	
34	M. MARTIN	Maxime	M	2018	0,0	
35	M. ROBERT	Antoine	M	2019	0,0	
36	M. LEBLANC	Thomas	M	2020	0,0	
37	M. MOREAU	Julien	M	2021	0,0	
38	M. LAURENT	Adrien	M	2022	0,0	
39	M. BONNET	Clément	M	2023	0,0	
40	M. BOUQUET	Mathieu	M	2024	0,0	
41	M. LAFITE	Yannick	M	2025	0,0	
42	M. GARNIER	Timothée	M	2026	0,0	
43	M. BONNET	Lucas	M	2027	0,0	
44	M. MARTIN	Maxime	M	2028	0,0	
45	M. ROBERT	Antoine	M	2029	0,0	
46	M. LEBLANC	Thomas	M	2030	0,0	
47	M. MOREAU	Julien	M	2031	0,0	
48	M. LAURENT	Adrien	M	2032	0,0	
49	M. BONNET	Clément	M	2033	0,0	
50	M. BOUQUET	Mathieu	M	2034	0,0	
51	M. LAFITE	Yannick	M	2035	0,0	
52	M. GARNIER	Timothée	M	2036	0,0	
53	M. BONNET	Lucas	M	2037	0,0	
54	M. MARTIN	Maxime	M	2038	0,0	
55	M. ROBERT	Antoine	M	2039	0,0	
56	M. LEBLANC	Thomas	M	2040	0,0	
57	M. MOREAU	Julien	M	2041	0,0	
58	M. LAURENT	Adrien	M	2042	0,0	
59	M. BONNET	Clément	M	2043	0,0	
60	M. BOUQUET	Mathieu	M	2044	0,0	
61	M. LAFITE	Yannick	M	2045	0,0	
62	M. GARNIER	Timothée	M	2046	0,0	
63	M. BONNET	Lucas	M	2047	0,0	
64	M. MARTIN	Maxime	M	2048	0,0	
65	M. ROBERT	Antoine	M	2049	0,0	
66	M. LEBLANC	Thomas	M	2050	0,0	
67	M. MOREAU	Julien	M	2051	0,0	
68	M. LAURENT	Adrien	M	2052	0,0	
69	M. BONNET	Clément	M	2053	0,0	
70	M. BOUQUET	Mathieu	M	2054	0,0	
71	M. LAFITE	Yannick	M	2055	0,0	
72	M. GARNIER	Timothée	M	2056	0,0	
73	M. BONNET	Lucas	M	2057	0,0	
74	M. MARTIN	Maxime	M	2058	0,0	
75	M. ROBERT	Antoine	M	2059	0,0	
76	M. LEBLANC	Thomas	M	2060	0,0	
77	M. MOREAU	Julien	M	2061	0,0	
78	M. LAURENT	Adrien	M	2062	0,0	
79	M. BONNET	Clément	M	2063	0,0	
80	M. BOUQUET	Mathieu	M	2064	0,0	
81	M. LAFITE	Yannick	M	2065	0,0	
82	M. GARNIER	Timothée	M	2066	0,0	
83	M. BONNET	Lucas	M	2067	0,0	
84	M. MARTIN	Maxime	M	2068	0,0	
85	M. ROBERT	Antoine	M	2069	0,0	
86	M. LEBLANC	Thomas	M	2070	0,0	
87	M. MOREAU	Julien	M	2071	0,0	
88	M. LAURENT	Adrien	M	2072	0,0	
89	M. BONNET	Clément	M	2073	0,0	
90	M. BOUQUET	Mathieu	M	2074	0,0	
91	M. LAFITE	Yannick	M	2075	0,0	
92	M. GARNIER	Timothée	M	2076	0,0	
93	M. BONNET	Lucas	M	2077	0,0	
94	M. MARTIN	Maxime	M	2078	0,0	
95	M. ROBERT	Antoine	M	2079	0,0	
96	M. LEBLANC	Thomas	M	2080	0,0	
97	M. MOREAU	Julien	M	2081	0,0	
98	M. LAURENT	Adrien	M	2082	0,0	
99	M. BONNET	Clément	M	2083	0,0	
100	M. BOUQUET	Mathieu	M	2084	0,0	



# Concours de recrutement du second degré

## Rapport de jury

ANNÉE 2014 / 15						
Région de Bretagne - Académie de Rennes						
Année : 2014 - 2015 - Recrutement de titulaires						
Niveau : Collège - Matière : Français - Spécialité : Enseignement de référence						
Ordre	Prénom	Nom	Préfecture	Notes	Classement	Statut
01	...	...	...	...	...	...
02	...	...	...	...	...	...
03	...	...	...	...	...	...
04	...	...	...	...	...	...
05	...	...	...	...	...	...
06	...	...	...	...	...	...
07	...	...	...	...	...	...
08	...	...	...	...	...	...
09	...	...	...	...	...	...
10	...	...	...	...	...	...
11	...	...	...	...	...	...
12	...	...	...	...	...	...
13	...	...	...	...	...	...
14	...	...	...	...	...	...
15	...	...	...	...	...	...
16	...	...	...	...	...	...
17	...	...	...	...	...	...
18	...	...	...	...	...	...
19	...	...	...	...	...	...
20	...	...	...	...	...	...
21	...	...	...	...	...	...
22	...	...	...	...	...	...
23	...	...	...	...	...	...
24	...	...	...	...	...	...
25	...	...	...	...	...	...
26	...	...	...	...	...	...
27	...	...	...	...	...	...
28	...	...	...	...	...	...
29	...	...	...	...	...	...
30	...	...	...	...	...	...
31	...	...	...	...	...	...
32	...	...	...	...	...	...
33	...	...	...	...	...	...
34	...	...	...	...	...	...
35	...	...	...	...	...	...
36	...	...	...	...	...	...
37	...	...	...	...	...	...
38	...	...	...	...	...	...
39	...	...	...	...	...	...
40	...	...	...	...	...	...
41	...	...	...	...	...	...
42	...	...	...	...	...	...
43	...	...	...	...	...	...
44	...	...	...	...	...	...
45	...	...	...	...	...	...
46	...	...	...	...	...	...
47	...	...	...	...	...	...
48	...	...	...	...	...	...
49	...	...	...	...	...	...
50	...	...	...	...	...	...
51	...	...	...	...	...	...
52	...	...	...	...	...	...
53	...	...	...	...	...	...
54	...	...	...	...	...	...
55	...	...	...	...	...	...
56	...	...	...	...	...	...
57	...	...	...	...	...	...
58	...	...	...	...	...	...
59	...	...	...	...	...	...
60	...	...	...	...	...	...
61	...	...	...	...	...	...
62	...	...	...	...	...	...
63	...	...	...	...	...	...
64	...	...	...	...	...	...
65	...	...	...	...	...	...
66	...	...	...	...	...	...
67	...	...	...	...	...	...
68	...	...	...	...	...	...
69	...	...	...	...	...	...
70	...	...	...	...	...	...
71	...	...	...	...	...	...
72	...	...	...	...	...	...
73	...	...	...	...	...	...
74	...	...	...	...	...	...
75	...	...	...	...	...	...
76	...	...	...	...	...	...
77	...	...	...	...	...	...
78	...	...	...	...	...	...
79	...	...	...	...	...	...
80	...	...	...	...	...	...
81	...	...	...	...	...	...
82	...	...	...	...	...	...
83	...	...	...	...	...	...
84	...	...	...	...	...	...
85	...	...	...	...	...	...
86	...	...	...	...	...	...
87	...	...	...	...	...	...
88	...	...	...	...	...	...
89	...	...	...	...	...	...
90	...	...	...	...	...	...
91	...	...	...	...	...	...
92	...	...	...	...	...	...
93	...	...	...	...	...	...
94	...	...	...	...	...	...
95	...	...	...	...	...	...
96	...	...	...	...	...	...
97	...	...	...	...	...	...
98	...	...	...	...	...	...
99	...	...	...	...	...	...
100	...	...	...	...	...	...

000000 - 000000

0000 - 00



# Concours de recrutement du second degré

## Rapport de jury

CONCOURS 2011						
Région de la Réunion						
Niveau : 2011 - Enseignement primaire						
Matière : Mathématiques (Enseignement primaire)						
Ordre	Nom	Prénoms	Sexe	Age	Classement	Observations
01	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
02	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
03	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
04	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
05	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
06	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
07	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
08	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
09	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
10	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
11	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
12	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
13	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
14	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
15	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
16	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
17	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
18	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
19	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
20	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
21	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
22	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
23	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
24	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
25	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
26	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
27	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
28	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
29	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
30	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
31	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
32	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
33	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
34	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
35	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
36	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
37	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
38	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
39	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
40	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
41	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
42	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
43	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
44	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
45	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
46	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
47	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
48	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
49	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
50	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
51	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
52	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
53	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
54	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
55	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
56	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
57	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
58	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
59	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
60	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
61	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
62	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
63	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
64	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
65	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
66	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
67	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
68	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
69	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
70	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
71	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
72	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
73	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
74	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
75	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
76	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
77	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
78	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
79	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
80	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
81	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
82	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
83	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
84	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
85	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
86	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
87	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
88	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
89	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
90	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
91	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
92	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
93	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
94	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
95	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
96	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
97	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
98	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
99	ABRAHAM	ALBERT	M	37		
100	ABRAHAM	ALBERT	M	37		

Page 1 sur 1

Page 1 sur 1





# Concours de recrutement du second degré

## Rapport de jury

**Titre de l'administration**

**Ministère :**  **Administration :**

**Section / option :**  **Service administratif (numéro) :**

**Nombre de candidats inscrits :**  **Nombre de candidats non admis :**  **Nombre de candidats :**

**Nombre de candidats admis :**  **Nombre de candidats non admis :**

---

**Repartition globale au total des candidats de l'administration**

Nombre des candidats par sexe :	Hommes :	Femmes :
Nombre des candidats par statut :	Titulaires :	Aspirants :

---

**Notes**

Notes moyennes :	Aspirants :	Titulaires :
Notes maximales :	Aspirants :	Titulaires :

**Nombre de candidats de service (numéro) :**





# Concours de recrutement du second degré

## Rapport de jury

RÉSUMÉ									
Résumé des épreuves et des résultats									
Année : 2014 - 2015									
Niveau : 2014 - 2015									
Code	Libellé	N. candidats	N. admis	N. refusés	N. non classés	N. non retenus	Nombre de places	Nombre de candidats	Nombre de places
001	001 - Classe de 6ème	1000	100	900	0	0	100	1000	100
002	002 - Classe de 5ème	1000	100	900	0	0	100	1000	100
003	003 - Classe de 4ème	1000	100	900	0	0	100	1000	100
004	004 - Classe de 3ème	1000	100	900	0	0	100	1000	100
005	005 - Classe de 2ème	1000	100	900	0	0	100	1000	100
006	006 - Classe de 1ère	1000	100	900	0	0	100	1000	100
007	007 - Classe de 2ème	1000	100	900	0	0	100	1000	100
008	008 - Classe de 1ère	1000	100	900	0	0	100	1000	100
009	009 - Classe de 2ème	1000	100	900	0	0	100	1000	100
010	010 - Classe de 1ère	1000	100	900	0	0	100	1000	100



# Concours de recrutement du second degré

## Rapport de jury

Année scolaire 2014-2015										
Concours de recrutement des professeurs des écoles										
Postes à pourvoir : 1000										
Candidat	N°	Niveau	Épreuves écrites					Épreuves orales		
			Épreuve 1	Épreuve 2	Épreuve 3	Épreuve 4	Épreuve 5	Épreuve 6	Épreuve 7	
1	1001	1	15,00	12,00	18,00	10,00	15,00	12,00	18,00	10,00
2	1002	2	14,00	11,00	17,00	9,00	14,00	11,00	17,00	9,00
3	1003	3	13,00	10,00	16,00	8,00	13,00	10,00	16,00	8,00
4	1004	4	12,00	9,00	15,00	7,00	12,00	9,00	15,00	7,00
5	1005	5	11,00	8,00	14,00	6,00	11,00	8,00	14,00	6,00
6	1006	6	10,00	7,00	13,00	5,00	10,00	7,00	13,00	5,00
7	1007	7	9,00	6,00	12,00	4,00	9,00	6,00	12,00	4,00
8	1008	8	8,00	5,00	11,00	3,00	8,00	5,00	11,00	3,00
9	1009	9	7,00	4,00	10,00	2,00	7,00	4,00	10,00	2,00
10	1010	10	6,00	3,00	9,00	1,00	6,00	3,00	9,00	1,00
11	1011	11	5,00	2,00	8,00	0,00	5,00	2,00	8,00	0,00
12	1012	12	4,00	1,00	7,00	0,00	4,00	1,00	7,00	0,00
13	1013	13	3,00	0,00	6,00	0,00	3,00	0,00	6,00	0,00
14	1014	14	2,00	0,00	5,00	0,00	2,00	0,00	5,00	0,00
15	1015	15	1,00	0,00	4,00	0,00	1,00	0,00	4,00	0,00
16	1016	16	0,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00	3,00	0,00
17	1017	17	0,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00
18	1018	18	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00
19	1019	19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page 1 sur 1

Page 1 sur 1







## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

COMMISSION			
Rapport de jury			
Nom de la Commission			
Nom du Président			
Nom du Secrétaire			
Candidat		1 <sup>er</sup> tour	2 <sup>e</sup> tour
Nom			
Prénoms			
Classe			
Matr.			
Notes			
Total			





# Concours de recrutement du second degré

## Rapport de jury

Commission			
Rapport de jury			
Nom de la Commission			
Nom du Président			
Nom du Secrétaire			
	Le Président	Le Secrétaire	Le Jury







# Concours de recrutement du second degré

## Rapport de jury

---

[Redacted]			
[Redacted]			
[Redacted]			
[Redacted]			
[Redacted]			
[Redacted]	[Redacted]	[Redacted]	[Redacted]



# Concours de recrutement du second degré

## Rapport de jury

CONCOURS						
Rapport de jury des épreuves écrites						
Année : 2018 - Épreuve(s) : 11 0 0 0 0						
Niveau : 2018 - Année : 2018 - Niveau : 2018 - Niveau : 2018						
N°	N°	N°	N°	N°	N°	N°
001	001	001	001	001	001	001
002	002	002	002	002	002	002
003	003	003	003	003	003	003
004	004	004	004	004	004	004
005	005	005	005	005	005	005
006	006	006	006	006	006	006
007	007	007	007	007	007	007
008	008	008	008	008	008	008
009	009	009	009	009	009	009
010	010	010	010	010	010	010



# Concours de recrutement du second degré

## Rapport de jury

CANDIDAT		MATHÉMATIQUES		FRANÇAIS		NOTES	
N°	NOM	Classe	Classe	Classe	Classe	Classe	Classe
001	001	001	001	001	001	001	001
002	002	001	001	001	001	001	001
003	003	001	001	001	001	001	001
004	004	001	001	001	001	001	001
005	005	001	001	001	001	001	001
006	006	001	001	001	001	001	001
007	007	001	001	001	001	001	001
008	008	001	001	001	001	001	001
009	009	001	001	001	001	001	001
010	010	001	001	001	001	001	001



# Concours de recrutement du second degré

## Rapport de jury

CONCOURS							
Région de Normandie							
Niveau : 2 <sup>nd</sup> - Enseignement de spécialité							
Matière : Mathématiques (option) - Enseignement de spécialité							
Ordre	Prénom	Nom	Préfecture	Classe	Notes	Classement	Statut
001	...	...	...	...	...	1	...
002	...	...	...	...	...	2	...
003	...	...	...	...	...	3	...
004	...	...	...	...	...	4	...
005	...	...	...	...	...	5	...
006	...	...	...	...	...	6	...
007	...	...	...	...	...	7	...
008	...	...	...	...	...	8	...



# Concours de recrutement du second degré

## Rapport de jury

CONCOURS						
Recrutement des professeurs des écoles						
Année : 2011 - Niveau : 2011						
Niveau : 2011 - Niveau : 2011						
Code	Poste	Spécialité	Statut	Titre	Classement	Notes
001	Professeur des écoles	100	Titulaire	2011	1	10
002	Professeur des écoles	100	Titulaire	2011	2	9
003	Professeur des écoles	100	Titulaire	2011	3	8
004	Professeur des écoles	100	Titulaire	2011	4	7
005	Professeur des écoles	100	Titulaire	2011	5	6
006	Professeur des écoles	100	Titulaire	2011	6	5
007	Professeur des écoles	100	Titulaire	2011	7	4
008	Professeur des écoles	100	Titulaire	2011	8	3



# Concours de recrutement du second degré

## Rapport de jury

CONCOURS						
Rapport de jury						
Année : 2011						
Niveau : 2011						
Candidats						
N°	Nom	Prénoms	Sexe	Age	Notes	Classement
1	...	...	M	...	...	...
2	...	...	F	...	...	...
3	...	...	M	...	...	...
4	...	...	F	...	...	...
5	...	...	M	...	...	...
6	...	...	F	...	...	...
7	...	...	M	...	...	...
8	...	...	F	...	...	...



# Concours de recrutement du second degré

## Rapport de jury

CONCOURS						
Rapport de jury						
Année : 2011						
Niveau : 2011						
Ordre	Nom	Prénom	Sexe	Statut	Notes	Classement
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						







# Concours de recrutement du second degré

## Rapport de jury

CONCOURS						
Région de Normandie						
Année : 2011						
Niveau : 2011						
Matière : Français						
Date de l'épreuve : 2011						
Lieu de l'épreuve : ...						
N°	Nom	Prénom	Sexe	Classe	Notes	Statut
01	...	...	M	...	...	...
02	...	...	F	...	...	...
03	...	...	M	...	...	...
04	...	...	F	...	...	...
05	...	...	M	...	...	...
06	...	...	F	...	...	...
07	...	...	M	...	...	...
08	...	...	F	...	...	...
09	...	...	M	...	...	...
10	...	...	F	...	...	...



# Concours de recrutement du second degré

## Rapport de jury

CONCOURS						
Région de Normandie						
Année : 2011						
Niveau : 2011						
Matière : Français						
Date de l'épreuve : 2011						
Lieu de l'épreuve : ...						
N°	Nom	Prénom	Classe	Notes	Classement	Statut
001	...	...	...	...	...	...
002	...	...	...	...	...	...
003	...	...	...	...	...	...
004	...	...	...	...	...	...
005	...	...	...	...	...	...
006	...	...	...	...	...	...
007	...	...	...	...	...	...
008	...	...	...	...	...	...
009	...	...	...	...	...	...
010	...	...	...	...	...	...



# Concours de recrutement du second degré

## Rapport de jury

CONCOURS						
Région de Normandie						
Niveau : 2 <sup>nd</sup> degré (1 <sup>er</sup> cycle)						
Matière : Mathématiques (1 <sup>er</sup> cycle)						
Année : 2014						
Ordre	Nom	Prénoms	Sexe	Classe	Notes	Statut
001	BOUVERET	ALICE	F	1 <sup>re</sup>	10,00	Admis
002	BOUVERET	ALICE	F	1 <sup>re</sup>	10,00	Admis
003	BOUVERET	ALICE	F	1 <sup>re</sup>	10,00	Admis
004	BOUVERET	ALICE	F	1 <sup>re</sup>	10,00	Admis
005	BOUVERET	ALICE	F	1 <sup>re</sup>	10,00	Admis
006	BOUVERET	ALICE	F	1 <sup>re</sup>	10,00	Admis
007	BOUVERET	ALICE	F	1 <sup>re</sup>	10,00	Admis
008	BOUVERET	ALICE	F	1 <sup>re</sup>	10,00	Admis
009	BOUVERET	ALICE	F	1 <sup>re</sup>	10,00	Admis
010	BOUVERET	ALICE	F	1 <sup>re</sup>	10,00	Admis



# Concours de recrutement du second degré

## Rapport de jury

Etat de l'admission					
<p>Année scolaire : 2011-2012    Administration : Académie de Montpellier</p> <p>Section / option : 4000    Catégorie administrative : 00000000000000000000</p>					
Nombre de candidats admissibles :		10			
Nombre de candidats non admissibles :		10	Total : 20 (0)		0 (0) candidats :
<p>Détail des candidats non admissibles (par catégorie administrative) : 00 (0) 00 (0) 00 (0) 00 (0)</p>					
Nombre de candidats admis au 1 <sup>er</sup> tour :		0	Total : 0 (0)		0 (0) candidats :
Nombre de candidats admis au 2 <sup>nd</sup> tour :		0	Total : 0 (0)		0 (0) candidats :
Nombre de candidats admis à titre exceptionnel :		0			

  

Répartition par matière de l'état global des admissibles / Total admissibles					
Nombre de candidats en français :		10 (10)	Total des matières admissibles :		10 (10)
Nombre de candidats admis au 1 <sup>er</sup> tour :		0 (0)	Total des matières admissibles :		0 (0)
Nombre de candidats admis au 2 <sup>nd</sup> tour :		0 (0)	Total des matières admissibles :		0 (0)
Nombre de candidats admis à titre exceptionnel :		0 (0)	Total des matières admissibles :		0 (0)

  

Répartition par matière de l'état global des candidats admissibles / Total admissibles					
Nombre de candidats en français :		10 (10)	Total des matières admissibles :		10 (10)
Nombre de candidats admis au 1 <sup>er</sup> tour :		0 (0)	Total des matières admissibles :		0 (0)
Nombre de candidats admis au 2 <sup>nd</sup> tour :		0 (0)	Total des matières admissibles :		0 (0)
Nombre de candidats admis à titre exceptionnel :		0 (0)	Total des matières admissibles :		0 (0)

  

Total					
Nombre de candidats : 0					
Nombre de candidats admissibles :		10 (10)	Total des matières admissibles :		10 (10)
Nombre de candidats admis :		0 (0)	Total des matières admissibles :		0 (0)

Total des candidats / Total des matières admissibles / Total des matières admissibles